



Anatole Collinet Makosso devant les députés dévoilant le PAG

GOUVERNEMENT

Un programme d'action en dix priorités

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a présenté le 22 juin à Brazzaville, devant l'Assemblée nationale, le Programme d'action du gouvernement articulé sur dix priorités, six axes et vingt missions. Couvrant le quinquennat 2026-2031, ce programme est tiré du projet de société sur la base duquel le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a été réélu en mars dernier.

Selon le chef du gouvernement, ce programme fixe comme prérogatives la mobilisation des ressources financières additionnelles, l'investissement dans le capital humain, la lutte contre les dérives administratives, la relance économique, l'agriculture et l'industrie, l'emploi, les infrastructures, l'innovation, les droits sociaux et l'environnement.

Page 3

FAC ET GENDARMERIE

Les 65 ans célébrés sous le signe de la rigueur opérationnelle



Le passage d'un carré des militaires devant les autorités/Adiac ritoire national », la célébration a donné lieu à des distinctions honorifiques de quinze agents de la force publique, notamment au grade de commandeur dans l'ordre du Mérite congolais, de chevalier dans l'ordre du Mérite congolais et de la paix, ainsi que de commandeur dans l'ordre du dévouement.

Les Forces armées congolaises (FAC) et la gendarmerie nationale ont célébré, le 22 juin, les 65 ans de leur création par une cérémonie de prise d'armes sous l'égide du ministre de la Défense nationale, Raymond Zéphirin Mboulou. Placée sur le thème « Une force publique endurente et opérationnelle, résolument engagée à maintenir un climat de sécurité sur l'ensemble du ter-

Pages 7-8

FOOTBALL

Claude Le Roy signe pour deux ans avec les Diables rouges



La signature des contrats/Adiac

Le Français Claude Le Roy a signé le 22 juin à Brazzaville, en compagnie de son adjoint, le Sénégalais Omar Daf, le contrat qui le lie désormais avec l'équipe nationale de football, en tant que consultant expert sportif et sélectionneur principal des Diables rouges du Congo.

Le nouveau sélectionneur entend remettre de l'ordre et de la discipline au sein des Diables rouges avec l'objectif de qualifier le Congo à la prochaine Coupe d'Afrique des nations.

Page 16

FORMATION

Des journalistes s'imprègnent de l'usage de l'IA à Moscou

Une vingtaine de jeunes professionnels des médias de plusieurs pays tels que la République du Congo, le Népal, le Brésil, l'Indonésie, la Serbie, le Maroc, le Cambodge ou encore la Turquie participe actuellement à Moscou, en Russie, à un séminaire intensif dédié à l'intelligence artificielle (IA) et à l'avenir des médias. Organisé dans le cadre du programme étatique « Nouvelle génération » par l'agence Rossotrudnichestvo, en partenariat avec le groupe médiatique Rossiya Segodnya, ce projet d'échange et de coopération humanitaire accueille, depuis 2011, des jeunes leaders étrangers afin de favoriser le partage d'expertises.

Page 16

Éditorial

Filles et Science

Page 2

ÉDITORIAL

Filles et Science

Les données de l'année scolaire 2025-2026 qui s'achève indiquent, dans le sous-secteur de l'enseignement général, qu'il y a eu plus de filles candidates au baccalauréat, quelque 54,75%, que de garçons, 45,25%. À Brazzaville, il y a eu plus de candidats en sciences qu'en littérature. L'on note une présence remarquable des filles qui se font progressivement une place dans les filières scientifiques.

Sans doute, le projet « Femmes et filles de science » et les bourses « Femmes de science », instaurés par les pouvoirs publics avec le soutien des acteurs privés contribuent à aplanir les obstacles, à s'attaquer aux défis socioculturels et aux stéréotypes persistants qui éloignent la gent féminine juvénile des sciences.

Les filles constituent, en effet, une grande partie du capital humain, et une génération montante pouvant contribuer à la résolution des problèmes de développement auxquels le Congo est confronté grâce à la science et à la technologie. Cette démarche explique la nécessité de les orienter dès le jeune âge vers ces domaines. L'implémentation des clubs de science attendus dans les départements répond à cet impératif.

Au-delà des programmes en cours pour susciter des vocations scientifiques au sein de la couche juvénile féminine, il est utile de consolider les initiatives visant à promouvoir des modèles qui peuvent servir d'exemple, de créer un environnement favorable à la culture scientifique mais aussi de renforcer la sensibilisation au phénomène des grossesses précoces, une des premières causes de décrochage scolaire chez les jeunes filles.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Le Maroc consolide ses relations avec le Congo

Nouvellement installée au poste d'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire du Maroc au Congo, Najoua El Berrak a été reçue, le 17 juin à Brazzaville, par le président du Sénat, Pierre Ngolo. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des visites de la représentante diplomatique marocaine auprès des responsables des institutions de la République.

Les deux personnalités ont passé en revue, lors de leur échange, les relations bilatérales et les perspectives de coopération future entre le Maroc et le Congo. L'ambassadrice Najoua El Berrak a souligné que sa visite est une reconnaissance des institutions congolaises, avec une attention particulière portée au Sénat, décrit comme « la mémoire du gouvernement ».

Les discussions ont permis d'aborder les sujets d'intérêt commun et les moyens de consolider les partenariats existants, dans des domaines clés tels que le développement durable, la santé ou encore la culture.

La coopération interparlementaire, jugée excellente entre les deux chambres, a également été au centre de cet entretien. Dans cette dynamique, l'ambassadrice a réaffirmé son engagement à être « une meilleure des messagères pour cette relation », a-t-elle indiqué.

En gage de cette amitié renouvelée, la diplomate marocaine a offert au président du Sénat, philosophe de formation, un



L'ambassadrice remettant le livre au président du Sénat/DR

ouvrage sur la ville marocaine de Taroudant, symbole d'une culture d'hospitalité et d'ouverture en résonance avec les valeurs congolaises. Pierre Ngolo a exprimé, pour sa part, le souhait de voir cette dynamique se poursuivre.

Notons que l'ambassadrice

Najoua El Berrak est la toute première ambassadrice résidente du Maroc au Congo. Jusqu'ici, la représentation marocaine était assurée par un chargé d'affaires, ce qui confère à cette nomination une portée symbolique et politique majeure.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Directrice Générale p.i : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

ADIAC TV

Coordonnateur : Quentin Loubou
Responsable des programmes : Mildred Moukenga

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo.

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

ADMINISTRATION - FINANCES

Directeur : Kiobi Chuldron Abira
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

DIRECTION COMMERCIALE

Responsable commercial : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila
Adjoint : Jules César Olebi,
Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Boris Ebaka
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala
Assistant : Eustel Chrispain Stevy Oba
Caissière : Jessica Iloki
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzoni, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Directeur : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. : +242 05 200 6565, / Email : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

GOUVERNANCE

L'exécutif décline son programme d'action pour les cinq prochaines années

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a présenté, le 22 juin à Brazzaville, le Programme d'action du gouvernement (PAG) devant l'Assemblée nationale. Articulé autour de dix priorités, six axes et vingt missions, ce programme qui couvre le quinquennat 2026-2031 est tiré du projet de société à la base duquel le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a été réélu, à savoir « L'accélération de la marche vers le développement ».

Obligation constitutionnelle, la présentation du PAG devant la représentation nationale n'a pas donné lieu au débat. Le chef du gouvernement a décliné un programme articulé autour de dix priorités, notamment la mobilisation de ressources, le capital humain, la lutte contre les dérives administratives, la relance économique, l'agriculture et l'industrie, l'emploi, les infrastructures, l'innovation, les droits sociaux et l'environnement.

A ces priorités, Anatole Collinet Makosso a joint six axes, à savoir la sécurité, la modernisation de l'administration, l'aménagement du territoire, le commerce intérieur, le tourisme et la diplomatie économique. Des orientations qui reposent, d'après lui, sur quatre conditions, précisément la paix, l'État de droit, le civisme et la décentralisation.

Quant aux missions, le PAG en compte vingt dont la première consiste à mobiliser des res-

sources financières publiques additionnelles. « C'est dire que si entre 2021 et 2026, nous sommes partis de la récession à la résilience, aujourd'hui nous devons franchir une nouvelle étape : il nous faut partir de la résilience à la relance », a commenté le Premier ministre.

En effet, de l'accroissement de l'investissement dans le capital humain à la création des emplois en plus grand nombre en passant par le renouvellement de la lutte contre les comportements déviants des agents de l'État à la redynamisation de l'économie nationale, le gou-

vernement vise haut. L'exécutif s'est également assigné les missions de prioriser l'agriculture et l'industrie ; poursuivre le déploiement des infrastructures de base ; promouvoir la recherche scientifique, l'innovation et le progrès technique. Il s'agira aussi d'approfondir les droits sociaux ; de préserver un environnement sain ; assurer la défense nationale et la sécurité publique ; rationaliser la fonction publique, la gouvernance de l'État et digitaliser les administrations publiques ; développer le commerce intérieur et l'intégration économique ; valoriser le patri-

moine naturel et le tourisme. A cela s'ajoutent la dynamisation de la diplomatie économique, l'intégration économique régionale et sous-régionale ; la préservation de la paix, l'unité nationale et la stabilité politique ; le renforcement de l'État de droit et la citoyenneté ; la pratique de l'éducation civique, du patriotisme et du vivre-ensemble ; l'approfondissement de la démocratie et de la décentralisation.

« En matière de décentralisation, le gouvernement accélérera les réformes et la mise en œuvre de la fonction publique territoriale, de la

coopération décentralisée, des contrats État-collectivités et le renforcement de l'Anad », a annoncé Anatole Collinet Makosso.

Après plus d'une heure devant les députés, le chef du gouvernement a atterri en disant que l'avenir du Congo se joue dans la qualité des efforts des acteurs présents, dans leur sens de la mesure et dans leur capacité à agir ensemble lorsque l'intérêt supérieur de la Nation l'exige. « Il nous appartient de faire en sorte que l'histoire retienne de notre action non la seule vivacité de nos débats, mais la portée concrète de nos réalisations.

Et pour cela, notre action doit reposer sur un corpus de valeurs, de convictions, bref sur une éthique. Car la politique est une science trop sérieuse pour être laissée aux hommes sans éthique. Éthique de convictions, éthique de responsabilité », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

« Il nous appartient de faire en sorte que l'histoire retienne de notre action non la seule vivacité de nos débats, mais la portée concrète de nos réalisations. Et pour cela, notre action doit reposer sur un corpus de valeurs, de convictions, bref sur une éthique. Car la politique est une science trop sérieuse pour être laissée aux hommes sans éthique. Éthique de convictions, éthique de responsabilité »

RÉFORME DE L'ÉTAT

L'UE disposée à soutenir la transformation numérique

L'Union européenne (UE) entend renforcer son accompagnement des réformes engagées par le Congo, notamment dans les domaines de la transformation numérique, de la gouvernance et de la modernisation de l'administration publique. Ce cadre de partenariat a été au cœur de la rencontre, le 16 juin à Brazzaville, entre le ministre de la Réforme de l'État et des Relations avec le Parlement, Luc Joseph Okio, et l'ambassadrice de l'UE en République du Congo, Anne Marchal.

L'ambassadrice de l'UE a réaffirmé l'engagement de son institution à accompagner le gouvernement congolais dans ses efforts de modernisation de l'État. Au cours des échanges, elle a souligné l'importance de renforcer le partenariat avec les autorités congolaises, dans un contexte marqué par le renouvellement de l'équipe gouvernementale. Les discussions ont notamment porté sur les enjeux liés à la réforme de l'État, à la modernisation de l'administration publique et à l'accélération de sa transformation numérique.

Pour Anne Marchal, la transformation numérique constitue un levier essentiel pour améliorer l'efficacité des services publics et renforcer la gouvernance. L'UE soutient déjà ce processus à travers sa contribution au programme d'accélération de la transformation numérique. « Nous avons eu une discussion



L'échange chaleureux entre les deux parties. DR

ouverte avec le ministre afin de mieux cerner les besoins et d'identifier les domaines dans lesquels nous pourrions améliorer notre offre d'accompagnement », a-t-

elle indiqué. La diplomate a également souligné la nécessité de maintenir un dialogue régulier autour des réformes institutionnelles, un chantier qui implique plusieurs dépar-

timents ministériels. Selon elle, les mécanismes de dialogue technique et de partenariat entre l'UE et ses pays partenaires constituent un cadre approprié pour approfondir

les échanges sur les besoins de développement du Congo. Cette concertation intervient à un moment stratégique, alors que la délégation européenne prépare sa nouvelle programmation financière et que le Congo s'engage dans une nouvelle phase de mise en œuvre de son plan de développement. Une convergence de calendriers qui, selon Anne Marchal, offre une opportunité de définir ensemble les priorités de coopération pour les années à venir.

L'ambassadrice a enfin mis en avant l'importance de la transparence numérique dans le renforcement de la bonne gouvernance. Elle a estimé qu'une administration modernisée permettrait non seulement d'améliorer les services destinés aux citoyens, mais également de renforcer les capacités de l'État dans le suivi et la gestion des recettes publiques.

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION

Le gouvernement insiste sur l'application de l'arsenal juridique

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse, la ministre Arlette Soudan-Nonault, en charge de l'Environnement, du Bassin du Congo et du Développement durable, secrétaire exécutive de la Commission climat du bassin du Congo et du Fonds bleu pour le bassin du Congo, a insisté, le 17 juin à Brazzaville, sur le respect de la loi n°33-2023 du 17 novembre qui fixe le cadre légal de la politique nationale en matière de gestion de l'environnement dans le respect des objectifs et des principes du développement durable.

« Respecter notre terre, c'est faire appliquer rigoureusement notre arsenal juridique. La loi n°33-2023 du 17 novembre oblige chaque acteur industriel, agricole ou minier à anticiper les titres exploités. Respecter le sol, c'est aussi respecter le travail de nos petits exploitants et éleveurs en leur apportant des techniques agroforestières capables de protéger les sols contre les érosions spectaculaires qui ménagent nos villes et nos campagnes », a signifié la ministre Arlette Soudan Nonault.

En effet, combattre la désertification génère de multiples bénéfices localement et permet d'atténuer la perte de biodiversité ainsi que le réchauffement planétaire induit par l'homme.

Depuis plusieurs années, le Congo s'est engagé fermement dans la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification. Le pays a défini des cibles natio-

nales claires de neutralité en matière de dégradation des terres. « Notre objectif est de stabiliser et d'inverser la tendance à la perte de fertilité d'ici à 2030. Reconnaître notre réalité, c'est aussi suivre les indicateurs de notre récente troisième contribution déterminée au niveau national qui met en évidence la hausse des émissions de gaz à effet de serre dues à la conversion et à l'usage non durable de nos terres », a indiqué la ministre Arlette Soudan Nonault.

Le Congo dispose d'un immense trésor, dix millions d'hectares de terres arables. Par contre, la dégradation des terres dans ce pays menace la souveraineté alimentaire.

« La désertification évoque l'avancée inexorable du sable, mais en République du Congo, au sein de nos 342 000 km² de territoire, notre désert commence par l'érosion hydrique de nos sols fragiles, par les ra-



La ministre de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault/Adiavages du charbon de bois, par les pressions de l'exploitation minière et forestière et par le glissement progressif de nos savanes et plateaux, de la Bouenza ou du Niari vers une baisse

critique de productivité », a commenté la ministre de l'Environnement.

Faute d'une gestion durable des sols et face aux aléas climatiques, au Congo les importations de denrées alimentaires sont estimées à 500 et 700 milliards FCFA par année. « Restaurer pour le Congo signifie reboiser nos forêts dégradées, stabiliser les têtes d'érosions urbaines et intensifier la réhabilitation des sols pour offrir à notre jeunesse des opportunités d'entrepreneuriat rural. Chaque hectare que nous détruisons appauvrit un foyer congolais. Chaque hectare que nous restaurons rapproche le Congo de l'autosuffisance alimentaire et renforce nos communautés locales », a conclu la ministre Arlette Soudan Nonault, secrétaire exécutive de la Commission climat du bassin du Congo et du Fonds bleu pour le bassin du Congo.

Fortuné Ibara

ASSAINISSEMENT URBAIN

La BAD et le Maroc réitèrent leur soutien au Congo

Reçu respectivement en audience, le 18 juin à Brazzaville, par le ministre de l'Assainissement urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, l'économiste en chef de la Banque africaine de développement (BAD), Blaise Kamleu, et l'ambassadeur du Royaume du Maroc au Congo, Najoua El Berrak, ont réitéré leur volonté d'accompagner ce pays.

A la tête d'une délégation de la BAD, Blaise Kamleu a échangé avec Juste Désiré Mondelé sur des sujets portant sur le développement local, l'assainissement et l'entretien routier. « L'objectif de la réunion était de regarder les projets que la Banque avait prévus de mener au Congo dans ces secteurs, d'évaluer ce qui a été fait et les résultats qui ont été atteints, et surtout de tirer la leçon pour le futur immédiat. Et le futur immédiat, c'est la suite de la mise en œuvre du document de stratégie pays du Congo », a expliqué l'économiste en chef de la BAD en Afrique centrale, Blaise Kamleu.

En effet, dans le cadre du projet d'assainissement de Brazzaville et de Kintélé, la BAD prévoit de reprendre les études de terrain afin d'actualiser les données et de tenir compte de l'évolution démographique de ces deux villes. Le coût de préparation du projet étant estimé à plus de 640 millions FCFA. Selon Blaise Kamleu, malgré la création récente du ministère en charge de l'Assainissement, la BAD et la République du Congo entretiennent d'excel-



Juste Désiré Mondelé s'entretenant avec la délégation de la BAD/DRBAD en Afrique centrale.

lentes relations dans ce domaine. La BAD a été depuis des années impliquée, a-t-il rappelé, dans des projets d'assainissement au Congo, surtout dans la réflexion.

« L'idée la plus importante, c'est déjà de comprendre quelles sont les contraintes du secteur; qu'est-ce que le peuple congolais attend et qu'est-ce que l'on veut que nous

fassions ? C'est ainsi qu'il y a eu plusieurs projets et d'ailleurs, il y a plusieurs autres projets qui sont en cours et nous sommes en train de travailler dessus. D'ici les mois à venir, le conseil d'administration de la Banque africaine de développement devrait approuver un certain nombre de projets », a annoncé l'économiste en chef de la

Donner une autre dimension à la coopération entre le Congo et le Maroc

L'ambassadrice du Royaume du Maroc au Congo, Najoua El Berrak, de son côté, a indiqué qu'en dépit des préoccupations professionnelles, il y a beaucoup de

chantiers sur lesquels les deux parties vont travailler. Elle s'est félicitée du fait que le ministre congolais en charge de l'Assainissement urbain connaît très bien le royaume chérifien. C'est ainsi que Najoua El Berrak pense qu'elle a beaucoup de choses à mettre en œuvre avec Juste Désiré Mondelé, d'autant plus que les deux misent sur la jeunesse. « J'ai mis la jeunesse au cœur de mes préoccupations et de ma feuille pour la co-construction. Je préfère dire la co-construction que la coopération, parce que la coopération a déjà existé entre les deux pays. Maintenant, nous voulons aller encore plus loin, plus haut et plus fort dans la co-construction. Donc, monsieur le ministre est non seulement dans son domaine pour lequel il a été nommé, mais aussi sur des choses qu'il pourra me conseiller pour gagner du temps et être à la hauteur du nouveau quinquennat de monsieur le président de la République, Denis Sassou N'Guesso », a conclu la diplomate marocaine en poste à Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama

PORT DE POINTE-NOIRE

Une opération de dragage adaptée au traitement des sables bitumineux

Au Môle Est où elle construit un nouveau terminal à conteneurs pour accueillir des navires géants allant jusqu'à 400 mètres de long, la société Congo Terminal, filiale du Groupe Africa Global Logistics, a engagé des opérations de dragage adaptées au traitement des sables bitumineux.

Dans le cadre de l'extension de ses infrastructures portuaires au Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), la société Congo Terminal a fait réaliser une série d'études couvrant les aspects topographiques, bathymétriques, magnétométriques, géotechniques (Plus de 200 sondages réalisés) et géophysiques.

Ces études ont permis d'établir une modélisation 3D des couches de sables bitumineux et d'adapter les méthodes de dragage ainsi que les moyens mobilisés afin de limiter les impacts potentiels sur l'environnement.

Le lancement de ce projet d'extension des infrastructures au PAPN, pour un investissement de plus de 150 milliards FCFA, vise à doubler la capacité du port en vue d'atteindre 2,4 millions d'EVP et de le transformer en un hub logistique de premier plan

A ce jour, trois types de dragues ont été utilisés. Un dispositif de prévention des pollutions a été déployé pour réduire les risques de dispersion d'hydrocarbures ou de particules sur

le plan d'eau : 5,5 km de barrages flottants et 4 km de jupes de confinement, deux navires de soutien, des stocks de produits absorbants et dispersants, ainsi que deux équipes dédiées à la surveillance et à l'intervention.

« Le dragage de sables bitumineux à cette échelle constitue une opération techniquement complexe, sans précédent dans le Port autonome de Pointe-Noire, et présente des enjeux environnementaux significatifs. Grâce à notre collaboration avec le Port autonome de Pointe-Noire, notre objectif est de maîtriser ces risques autant que possible, en appliquant les standards en vigueur d'un point de vue environnemental et en veillant à maîtriser les impacts sur le milieu marin », a indiqué Pierre-Louis Sapin, directeur Projet Congo Terminal Môle Est.

L'extension du Môle Est s'inscrit dans une vision à long terme, à savoir celle d'un port en eau profonde moderne, compétitif au service du développe-



Une vue aérienne du dragage au Môle Est/Photo Congo Terminal

ment économique et social du Congo et de la sous-région.

Cette infrastructure de nouvelle génération est conçue pour absorber la croissance significative des volumes de marchandises attendue dans les prochaines années. Dans sa phase terminale, le Môle Est positionnera Pointe-Noire comme une plateforme incontournable à l'heure de l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Les travaux du Môle Est avaient été

lancés en mars 2024 avec comme objectif anticiper l'évolution des capacités de transport maritime mondiales et de positionner Pointe-Noire comme la plateforme portuaire de référence de l'Afrique centrale.

Le choix de CRBC dans la mise en œuvre de ce projet se justifie, selon le directeur général de Congo Terminal, Anthony Samzun, par la qualité de son offre sur le plan technique ainsi que sa présence déjà importante au Congo, mais aussi ses engagements

en matière de local content qui constituent des atouts déterminants.

« Ce projet d'extension portuaire cristallise tous les standards d'un terminal moderne capable d'accueillir les plus gros porte-conteneurs. Il va créer 900 emplois supplémentaires, dynamiser les échanges économiques dans la sous-région et renforcer le positionnement du port de Pointe-Noire dans l'échiquier mondial contribuant ainsi à l'attractivité des investisseurs au Congo », déclarait-il.

La nouvelle plateforme portuaire sera dotée de 750 m de quai à une profondeur de -17m et d'un terre-plein de 27 hectares. Soucieux de son impact sur l'environnement, le Môle Est sera équipé essentiellement d'engins de manutention électrique : cinq portiques de quai STS, quinze portiques de parc eRTG et trente tracteurs de parc eTT et disposera de 1 680 prises reefers. Le projet inclut aussi 4 000 m² de bâtiments.

Guy-Gervais Kitina

VALIDATION À LA NORME ITIE 2023

Le Congo amorce la phase décisive

En janvier 2027, le Congo validera son rapport exercice 2023 à la norme Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). A sept mois de cette échéance décisive, le comité exécutif national de l'ITIE a tenu, le 19 juin à Brazzaville, sa deuxième session annuelle pour faire le point du processus et intensifier les préparatifs, sous la présidence du ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, Christian Yoka.



Des membres du gouvernement à l'ouverture de la réunion/Adiac

La validation à la norme ITIE est un mécanisme international d'assurance qualité qui évalue si un pays respecte toutes les exigences de transparence dans les industries extractives. La démarche vise la divulgation publique des données sur la chaîne de valeur du secteur extractif, notamment les mines, le pétrole et le gaz, de l'extraction aux revenus perçus par l'Etat.

Aux cours de cette réunion du comité exécutif, les experts ont fait le point du processus, réévalué les rapports, réajusté les résultats obtenus à ce jour et accéléré le processus afin d'aborder l'échéance de validation de janvier prochain avec plus d'optimisme et garantir sa réussite.

En sa qualité de président du comité exécutif national, le

ministre Christian Yoka a qualifié cette phase préparatoire de décisive pour obtenir la validation. « La réunion de ce jour constitue une phase déterminante du calendrier national ; de préparation décisive pour la validation, une phase qui doit mobiliser l'attention de tous. Cette année 2026 doit être mise à profit pour consolider les acquis et mettre en œuvre, de manière rigoureuse, les mesures correctives issues de la dernière validation, les recommandations formulées dans les rapports ITIE, ainsi que les nouvelles exigences de la norme dans sa version 2023 », a-t-il souligné.

L'ITIE, a dit le ministre, vise à assurer la transparence des données, la fiabilité des in-

formations et une meilleure contribution aux flux financiers issus des industries extractives. La réussite de ce processus, a-t-il renchéri, conditionnera non seulement la qualité des prochaines validations, mais également la crédibilité de la gouvernance extractive, ainsi que la confiance des partenaires.

Trois autres membres du gouvernement ont participé à cette deuxième session du comité exécutif nationale de l'ITIE. Il s'agit de Urbain Fiacre Opou, ministre des Industries minières et de la Géologie ; Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo; et de Rosalie Matondo en charge de l'Économie forestière.

Firmin Oyé

RÉUNION DU FONDS DE L'OPEP

Le Congo représenté à Vienne par Anatole Collinet Makosso

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, est en mission officielle du 23 au 26 juin, à Vienne, en Autriche, où il prendra part au Forum du Fonds de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) pour le développement international, placé sur le thème « Une transition pour un avenir meilleur ».

En marge du Forum du Fonds de l'OPEP pour le développement international, qui se tient à Vienne en Autriche, le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Anatole Collinet Makosso s'est entretenu successivement avec Walid Shamlan Al-Bahar, Directeur général du Fonds koweïtien pour le développement économique arabe, le Sultan bin Abdulrahman Al-Murshid, Directeur général du Fonds saoudien pour le développement, et Abdullah Almusaiibeh, président de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique.

Au titre des opportunités d'investissement à réaliser en république du Congo, notamment dans les infrastructures énergétiques et l'agro-industrie, le Chef du gouvernement a multiplié les échanges avec plusieurs personnalités le mardi 23 juin à Vienne.

Ces rencontres, auxquelles ont pris part le Vice-Premier ministre Jean-Jacques Bouya et les ministres en charge de la Coopération internationale Denis Christel Sassou N'Guesso et celui des Hydrocarbures, Stev Simplicie Onanga, ont précédé la participation du Premier ministre au panel du Forum de l'OPEP de haut niveau consacré au « Pacte pour passer de la vulnérabilité à la viabilité », où il a présenté la vision du Président de la République pour un développement durable, résilient et inclusif.

La République du Congo est officiellement devenue le 15e pays membre de l'Opep, le 22 juin 2018. Elle est le 7e pays africain à intégrer cette organisation qui a été créée le 14 septembre 1960 à Bagdad, en Irak. En tant qu'adhérente, sa voix compte au sein de cette organisation puissante engagée à équilibrer l'économie mondiale et à maintenir un approvisionnement stable et fiable aux consommateurs de pétrole.

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, participera aux négociations internationales sur le pétrole au lendemain de la présentation du Programme d'action du gouvernement (PAG) devant l'Assemblée nationale. Pour cette obligation constitutionnelle devant la représentation nationale, il a articulé le PAG autour de dix priorités, six axes et vingt missions, un programme qui couvre le quinquennat 2026-2031 tiré du projet de société à la base duquel le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a été réélu, à savoir « L'accélération de la marche vers le développement ».

Marie Alfred Ngoma

EAU ET ÉLECTRICITÉ

Amélioration attendue de la desserte

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean Richard Itoua, a effectué le 19 juin une descente de terrain sur plusieurs sites stratégiques de production d'eau et d'électricité à Brazzaville. Cette visite a été marquée par un constat d'engagement et une feuille de route pour les deux ans à venir.

Accompagné des équipes des sociétés Énergie électrique du Congo et La Congolaise des eaux, le nouveau ministre Bruno Jean Richard Itoua est allé s'imprégner des problèmes que rencontrent les infrastructures énergétiques et hydrauliques dans la desserte auprès de la population de Brazzaville.

Le ministre a commencé sa tournée par le secteur de l'électricité, avec la visite des postes THB de Tselampio, puis du poste de Mbouomo. Il s'est ensuite rendu sur le site d'eau du Djoué où cohabitent l'ancienne installation, toujours opérationnelle, et le projet Djoué 2, destiné à accroître la capacité de production d'eau potable dans la

capitale. « Nous sommes dans un mandat placé sous le sceau de l'accélération. Il n'y aura pas de développement sans énergie ni eau pour les ménages et les acteurs économiques », a déclaré Bruno Jean Richard Itoua. Il a salué l'état d'esprit des agents et techniciens, qu'il a jugé « extrêmement positif, disponible et engagé », soulignant également l'importance des partenariats en cours, notamment avec la Banque mondiale pour la réhabilitation des infrastructures électriques entre Pointe-Noire et Brazzaville, ainsi que vers le Nord du pays.

Parmi les annonces majeures figurent l'élaboration d'un



plan d'action à très court terme (deux ans) pour une amélioration substantielle de la fourniture d'eau et

Le ministre sur le site de Tselampio/Adiac d'électricité. « Nous ne promettons pas de miracles, mais une amélioration progressive, étape par

étape, avec des résultats cumulatifs », a-t-il insisté, tout en rappelant que des réformes structurelles seraient menées sans précipitation, mais avec constance.

Cette visite, a indiqué le ministre Bruno Jean Richard Itoua, s'inscrit dans une dynamique plus large, celle de la vision 2063 du chef de l'État, placée sous le signe de l'action, la transparence et la responsabilité. Il a invité la presse à jouer un rôle actif dans l'information des citoyens, afin que chacun puisse suivre l'avancée des travaux et participer, via les outils numériques, à l'amélioration du service public.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

CRF

Ingrid Ebouka Babackas s'imprègne des problèmes des pensionnaires

La ministre de la Sécurité sociale, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, a échangé, le 19 juin à Brazzaville, avec les représentants de la Coordination nationale des fédérations des associations des retraités (Cnafara), la Fédération des associations des retraités (FAR) et l'Union pour la défense des intérêts des retraités (Udir), trois principales plateformes des pensionnés de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF).

La rencontre, la première du genre, a permis aux deux parties d'échanger sur des questions d'ordre social, notamment l'organisation, le fonctionnement et la composition des plateformes syndicales ainsi que les difficultés que rencontrent les retraités de la CRF au quotidien. Il s'agit, entre autres, du paiement irrégulier des salaires et des arriérés des salaires estimés actuellement à plus d'une trentaine de mois. Rien que pour cette année, ils sont à cinq mois d'arriérés de pensions.

Les retraités ont présenté, en effet, à Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas le cahier des charges signé, il y a un an, entre les partenaires sociaux, la direction de la CRF et le gouvernement. Après avoir écouté les doléances de ces anciens qui ont servi le pays dans divers secteurs d'activités, la ministre en charge de la Sécurité sociale et de la Prévoyance sociale les a rassurés tout en précisant que le dialogue sera toujours ouvert entre les deux parties. Elle s'est également dite préoccupée par cette situation et entend œuvrer pour l'amélioration des conditions de vie des pensionnaires de la CRF. « Je veux comprendre ce qui a déjà été fait par mes prédécesseurs et ce qui reste à faire. Les retraités sont les anciens qui ont servi le pays en créant la richesse nationale », a lâché la ministre, soulignant la nécessité d'une



meilleure prise en compte de leurs attentes sur l'ensemble du territoire national.

Afin de trouver des solutions durables aux problèmes des retraités, la ministre a suggéré l'actualisation du cahier des charges existant afin de relancer le dialogue social sur de nouvelles bases et d'améliorer les mécanismes de paiement. Elle a également pris acte des doléances des pensionnés de la CRF, tout en rappelant qu'à ce jour, l'Etat ne dispose pas des ressources permanentes pour résoudre ces problèmes à l'immédiat.

A l'issue de la rencontre, les responsables des organisations des retraités n'ont pas caché leur ressenti. Président de l'Udir, Eugène Bakoula a rappelé que cette réunion consistait à la prise de contact.

La ministre posant avec les responsables des plateformes des retraités de la CRF/DR « Nous avons présenté nos préoccupations de manière succincte et nous avons promis d'adresser un document détaillé que la ministre pourra exploiter en temps opportun. Elle a promis qu'elle nous appellera de temps à autre pour que nous puissions débattre de ces questions afin de commencer à résoudre certains problèmes qui, depuis les dix ans d'existence de notre association, n'ont jamais connu de solutions. La ministre a dit qu'elle va voir, parce que cela ne dépend pas d'elle. Nous avons quand même un peu d'espoir avec cette dame qui vient d'arriver; nous espérons que les choses pourraient peut-être s'arranger », a-t-il dit.

Le président de la FAR, Henri Bossenga, a peint un tableau assez

sombre pour les retraités. « Vous savez qu'aujourd'hui, nous sommes en 2026, on nous doit cinq mois parce que jusque-là on nous a payé seulement la pension du mois de janvier 2026. Au Congo, le retraité de la CRF est réduit à un rien. Nous osons croire que l'engagement qu'elle a pris va être respecté », a-t-il souligné, plaidant pour le paiement simultané des pensions avec les salaires des fonctionnaires actifs.

Conduisant la délégation de la Cnafara, Alphonse Lemvoua s'est montré, quant à lui, plus optimiste après avoir écouté Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas. Selon lui, après trente ans de lutte, cette plateforme reste confiante quant à la suite de cette réunion.

Parfait Wilfried Douniama

FORMATION PROFESSIONNELLE

Don Bosco va implanter un centre à Gamboma

Les Salésiens de Don Bosco de Brazzaville procéderont, le 27 juin, à la pose de la première pierre de construction du nouveau Centre de formation professionnelle à Gamboma, dans le département de la Nkéné-Alima.

Situé entre les villages Mban et Ngakiélé, à quelques kilomètres de Gamboma, le Centre de formation professionnelle Don Bosco, dont la cérémonie de la pose de la première pierre sera placée sous le haut patronage du président du Sénat, Pierre Ngolo, et du ministre des Sports et de l'Éducation civique, Hugues Ngouélondélé, marquera, à en croire ses initiateurs, le lancement officiel du projet éducatif et social au service de la jeunesse et du développement local.

Notons qu'une fois implanté, ce Centre sera le deuxième en République du Congo, après celui de Brazzaville. Il aura pour missions, entre autres, de former et d'insérer professionnellement les jeunes vulnérables et déscolarisés; de lutter contre le chômage et l'exclusion en proposant un apprentissage technique et humain basé sur la célèbre pédagogie préventive de Don Bosco, à savoir éducation, bienveillance et confiance en soi. Ce centre a trois missions principales, notamment l'insertion professionnelle; l'éducation intégrale; la formation technique et numérique.

Il joue, de ce fait, un rôle majeur au Congo, car dans le pays le taux de décrochage scolaire est assez élevé. Ainsi, à travers leurs partenariats avec des institutions telles que l'Unicef, les Salésiens de Don Bosco octroient aux jeunes un accompagnement personnalisé et des ateliers de formation.

P.W.D.

65^e ANNIVERSAIRE DES FAC

La force publique invitée à la rigueur opérationnelle

Prenant appui sur les orientations du président de la République données le 31 décembre 2025, à l'occasion du traditionnel réveillon d'armes, à savoir « Une force publique endurente et opérationnelle, résolument engagée à maintenir un climat de sécurité sur l'ensemble du territoire national », le ministre de la Défense nationale, Raymond Zéphirin Mboulou, a demandé aux hommes et femmes des Forces armées congolaises (FAC) d'avoir la rigueur dans leurs opérations face aux menaces.

Raymond Zéphirin Mboulou a souligné que la rigueur, l'endurance, l'opérationnalité doivent guider au quotidien les FAC afin d'exécuter, dans l'ordre, les hautes prescriptions et, surtout, de continuer à honorer le métier qu'elles ont choisi, celui de la protection des citoyens et du pays. « Ces valeurs qui fondent notre action permanente sont les piliers de notre doctrine de sécurité. Elles honorent votre discipline et votre dévouement absolu », a-t-il fait comprendre. Sur les missions dévolues aux forces armées qui exigent une éthique républicaine perti-

nente, le ministre de la Défense nationale a rappelé aux soldats, gendarmes et aux forces de sécurité intérieure que sous

« C'est grâce à votre vigilance que le Congo demeure un havre de paix et de stabilité »

chaque portion du territoire, des rives de la Likouala aux côtes de Pointe-Noire et du Kouilou, leur présence garantit la libre

circulation des personnes et des biens. « C'est grâce à votre vigilance que le Congo demeure un havre de paix et de stabilité », a-t-il ajouté.

Raymond Zéphirin Mboulou a réaffirmé, une fois de plus, la détermination de son département à poursuivre la formation des cadres ainsi que la modernisation des outils de défense, pour faire face aux défis sécuritaires contemporains. « Dans le même temps, nous continuerons à honorer nos engagements internationaux sur la base des protocoles qui ont été signés par notre pays », a-t-il conclu.

Guillaume Ondze



Le ministre Raymond Zéphirin Mboulou/Adiac

L'hôpital médico-social de campagne accueille des malades

Le ministre de la Défense nationale, Raymond Zéphirin Mboulou, avec celui de la Santé, Jean Rosaire Ibara, et le président de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale, Henri Zoniaba, ont visité, le 19 juin, l'hôpital médico-social de campagne basé au stade d'Ornano, à Brazzaville. Cette structure sanitaire offre des soins gratuits aux personnes démunies.

En compagnie du chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoi; du directeur central des services de santé du ministère de la Défense, le colonel-major Alexis Mourou-Mouyoka; et du commandant de la gendarmerie, le général Gervais Akouangué, Raymond Zéphirin Mboulou et Jean Rosaire Ibara ainsi que leur suite ont fait la ronde des différents services de l'hôpital de campagne. Le traitement est entièrement gratuit et prend en charge les consultations médicales, les examens de laboratoire, les échographies, les scanners, les chirurgies mineures et majeures. La gratuité concerne également les personnes souffrant de cataracte et d'autres pathologies nécessitant une prise en charge spécialisée, notamment les personnes de troisième âge et des proches ayant besoin de soins. La campagne se poursuivra jusqu'au 15 juillet.

« La visite ce matin du ministre de la Défense, assisté de son collègue de la Santé, entre dans le cadre des actions prioritaires du chef de l'Etat et de son gouvernement, d'apporter les services de santé vers la population. Là, il s'agit beaucoup plus du cadre des relations armée-nation.



Les deux ministres entourés du président de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale et du chef d'état-major général des FAC pendant la ronde/Adiac

Donc, nous faisons appel à la population brazzavilloise, même celle de Pointe-Noire, Dolisie, d'Owando ici à côté, parce qu'il y a maintenant la connexion entre les différents départements. Les services sont tellement bien organisés et les gens peuvent partir de l'intérieur du pays pour deux ou trois jours se faire consulter et bénéficier des soins gratuitement », a souligné le président de la Commission défense et sécurité de l'Assemblée nationale, Henri Zoniaba, à l'issue de la visite. Il a précisé que cette opération va être étendue dans tous les départements du pays. Signalons que dans le cadre des festivités des 65 ans de la création des Forces armées congo-

La Zone militaire de défense n°1 annonce la couleur

Prélude à la célébration des 65 ans des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale, une cérémonie de dépôt d'une gerbe de fleurs, patronnée par le préfet du département de Pointe-Noire, Pierre Cebert Iboko Onanga, a été organisée le 18 juin par le nouveau commandant de la Zone militaire de défense n°1 (ZMD1), le colonel-major Auvey Fred Aimé Nianga.

Erigé en mémoire des frères d'armes tombés au champ d'honneur, le Soldat de la paix se dresse au centre de l'ex rond-point Germaine-Pemba, devenu la place éponyme. Moment de recueillement solennel devant cette stèle, symbole de la bravoure, d'abnégation, de sacrifice suprême et de l'engagement loyal du service à la nation agissante et reconnaissante, la pose de la gerbe de fleurs est intervenue après la revue des troupes par le nouveau commandant de la ZMD1.

S'exprimant en son nom, le commandant Ponce Brunel Bayeni a indiqué : « Aujourd'hui nous rendons hommage à tous ces héros qui nous ont précédés dans l'au-delà mais demeurent pourtant présents parmi nous ». Il a ajouté : « La stèle du Soldat de la paix n'est pas singulièrement une figure de pierre, elle est aussi le reflet de nos aspirations, de notre combat et de la fragilité de nos vies. C'est pourquoi ce recueillement simple mais solennel nous rappelle que l'oubli serait une trahison sacerdotale car derrière chaque victoire de la paix recherchée dans notre pays se trouvent des vies humaines et des destins entiers brisés ».

Notons que Paul Adam Dibouilou, préfet du département du Kouilou; Evelyne Tchitchelle, maire de la ville, présidente du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire; et Alexandre Mabilia, président du Conseil départemental du Kouilou, ont aussi pris part à la cérémonie, première activité officielle organisée par le colonel-major Auvey Fred Aimé Nianga après sa prise de commandement le 13 juin dernier. Au terme de la cérémonie le colonel-major a exprimé sa gratitude vis-à-vis de ces autorités qui y ont pris part.

G.O.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

65^e ANNIVERSAIRE DES FAC ET DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Une prise d'armes commémorative

Le ministre de la Défense nationale, Raymond Zéphirin Mboulou, a présidé, le 22 juin à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat, à Brazzaville, la traditionnelle cérémonie de prise d'armes organisée à l'occasion du 65^e anniversaire des Forces armées congolaises (FAC) et de la gendarmerie nationale. Au cours de celle-ci, diverses distinctions ont été remises à un échantillon de quinze agents de la force publique.

La cérémonie a connu la participation du chef d'état-major général des FAC, le général de division Guy Blanchard Okoi; des officiers généraux; officiers supérieurs; officiers; sous-officiers; militaires de rang et gendarmes; des attachés de défense accrédités au Congo; puis les membres du commandement des FAC ainsi que de la police nationale. A la tribune, le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, le général de division Jean Olessongo Ondaye, et plusieurs autres invités ont été de la partie.

Quelque huit cents militaires ont participé au défilé de près d'une heure organisé autour du thème évocateur et hautement stratégique, à savoir « Une force publique endurente et opérationnelle, résolument engagée à maintenir un climat de sécurité sur l'ensemble du territoire national ». Les troupes d'honneur de la garnison de Brazzaville, composées de la Garde républicaine, de la gendarmerie nationale et des forces de police ont été mobilisées pour la circonstance.

A cette occasion, quinze agents de la force publique ont reçu des



Le ministre de la Défense nationale passant en revue les troupes / Adiac

distinctions honorifiques sous plusieurs formes à titre exceptionnel et normal, notamment au grade de commandeur dans l'ordre du Mérite congolais, chevalier dans l'ordre du Mérite congolais et de la paix ainsi que de commandeur dans l'ordre du dévouement.

« Après cette élévation, je tiens

à remercier le commandement qui a porté son choix sur moi et je ne voudrais pas porter cette décoration seule. Je la partage avec mes collaborateurs et tous ceux qui ont œuvré dans l'ombre pour que cela devienne une réalité. Je ne prends pas cela comme un trophée, mais comme un engagement. Je

vais donner le meilleur de moi-même pour surpasser cet événement. Pour tous ceux qui n'ont pas pu bénéficier de cette élévation aujourd'hui, je leur demande de bosser dur; un jour ils seront décorés par le président de la République », a souligné le colonel Roch Otoka évoluant à l'état-major de l'armée

de l'air, décoré au grade de commandeur dans l'ordre du Mérite congolais.

Signalons qu'au titre de cette célébration, de nombreuses activités ont été organisées, entre autres, le culte oecuménique à la paroisse Notre-Dame du centre-ville

Guillaume Ondze

L'équipe de la gendarmerie remporte le tournoi de football

L'équipe de la gendarmerie a remporté le tournoi de football du challenge sportif organisé à l'occasion de la célébration du 65^e anniversaire de la force publique.

La formation victorieuse s'est imposée aux tirs au but, 3-2, devant la Direction générale de la sécurité présidentielle, après un score de 0-0 au temps réglementaire. La troisième place a été occupée par le Groupement para-commando (GPC).

Organisé sur le thème « Une force publique endurente et opérationnelle résolument engagée à maintenir un climat de sérénité sur l'ensemble du territoire national », ce challenge sportif a constitué un véritable moment de fraternité d'armes, de rapprochement entre formations participantes et renforcement de l'esprit du corps qui anime les femmes et hommes de la force publique.

La journée du 20 juin a donc marqué l'aboutisse-



Le ministre de la Défense, Raymond Zéphirin Mboulou, et les trois premiers du tournoi de football / Adiac

ment d'un vaste programme d'activités sportives ayant mobilisé les trois composantes de la force publique

: les Forces armées congolaises, la gendarmerie et les forces de police autour des valeurs de la discipline, de

l'endurance, du courage, de l'esprit, de la cohésion et du dépassement de soi qui fondent l'institution.

Plusieurs compétitions ont été organisées pendant un mois.

Au volleyball, la DGSP s'est imposée devant le Bataillon des sports et Ecole de la gendarmerie nationale. Au nzango, l'Ecole de la gendarmerie nationale a remporté le trophée mis en jeu devant la Direction générale des finances et de l'équipement des forces de police. Dans l'épreuve de 1500m, le caporal Steven Ebobi Mambeke du GPC s'est imposé en 4'17»04 devant les soldats Moïse Lessombo (4'18»92) et Caleb Okembo (4'24»70), tous du GPC.

Dans l'épreuve de 8 km suivie du tir au PMAK, le GPC l'a remportée devant la DGSP ainsi que Bataillon de sécurité et de service (Zone militaire de défense 9).

James Golden Eloué

COMMERCE

Clin d'œil sur l'ouverture "Franprix" Brazza Mall

Après avoir lancé avec succès son premier magasin "Franprix" de Brazzaville à Poto-Poto dans le troisième arrondissement, le groupe BUROTEC a lancé, le 11 juin, son second supermarché, le plus grand de son groupe à ce jour. La coupure du ruban symbolique marquant l'inauguration officielle de cet établissement commercial a été faite par le Premier ministre, chef du Gouvernement, Mr Anatole Collinet Makosso, en présence du vice-premier ministre, Mr Jean Jacques Bouya et de trois autres membres du gouvernement, dont Madame Jacqueline Lydia Mikolo, en charge du commerce.

Le nouveau supermarché "Franprix" se situe au sein du complexe commercial Brazza Mall, sur la rue Louingui à Ouenzé, dans le cinquième arrondissement. Il est le quatrième magasin que compte Franprix à ce jour au Congo, après celui de l'avenue de la paix à Poto-Poto et les deux autres ouverts à Pointe-Noire.

Installé dans un endroit stratégique et hautement commercial, le nouveau supermarché "Franprix" Brazza Mall est de très haut standing. Il constitue actuellement, à travers le groupe Burotec, le plus grand établissement commercial de Franprix au Congo et dans toute la sous-région d'Afrique Centrale.

A l'image des trois premiers supermarchés, "Franprix" Brazza Mall propose aux Brazzavillois une gamme variée de produits locaux et importés de très bonne qualité à des prix abordables, fixés en tenant compte de la bourse de chaque citoyen. Sur les étals, on y trouve un peu de tout : des fruits et légumes locaux frais, du textile, des boissons locales et importées, des produits laitiers, une grande boucherie et poissonnerie et bien d'autres produits alimentaires de qualité supérieure.

« C'est dans ce cadre exceptionnel que le Groupe BUROTEC a choisi d'implanter le quatrième magasin de l'enseigne française FRANPRIX au Congo, et surtout le plus grand de son réseau national. Ce choix traduit notre volonté de contribuer au développement de la ville-capitale et



de rapprocher davantage le commerce moderne des populations. Depuis près de cinquante ans, notre groupe accompagne le Congo favorable avec l'ambition d'investir durablement, de créer de la valeur, de favoriser l'emploi et de contribuer à l'amélioration du quotidien des Congolais », a expliqué le Directeur général de Burotec, Mr Prakash Nankani dans son allocution de circonstance.

L'ouverture de ces établissements commerciaux, a-t-il précisé, traduit la volonté du Groupe BUROTEC de mettre à la disposition des consommateurs une offre diversifiée de produits répondant aux meilleurs standards internationaux en termes de qualité, de proximité, de sécurité alimentaire, de service et de pouvoir d'achat. Dans le magasin, on y trouve aussi un espace de récréation et un salon de thé. A ce jour, près de cent jeunes, filles comme garçons, en majorité des

congolais y travaillent.

La ville d'Oyo, la prochaine destination Franprix

Toujours dans son allocution, le Directeur général de BUROTEC exprimé l'ambition de son groupe de couvrir tout le territoire national.

« Avec FRANPRIX, le Groupe BUROTEC poursuit sa stratégie de diversification dans le commerce moderne de proximité afin d'offrir aux consommateurs congolais une expérience d'achat répondant aux meilleurs standards internationaux. À ce titre, j'ai le plaisir de vous annoncer que notre Groupe poursuit activement ses projets d'expansion au Congo et prévoit l'ouverture prochaine de "Franprix OYO", dans le département de la Cuvette. Cette future réalisation viendra renforcer l'offre commerciale nationale, soutenir l'économie locale et contribuer à la



création de nombreux emplois directs et indirects », a annoncé le Directeur général du Groupe Burotec, Mr Prakash Nankani.

À travers cet investissement, BUROTEC réaffirme son engagement en faveur de l'emploi local, de la formation professionnelle, de la promotion des jeunes talents et du développement des compétences nationales. L'objectif fondamental est aussi et surtout d'offrir aux Congolais des espaces commerciaux toujours plus modernes, accessibles, innovants et créateurs d'opportunités.

Saluant l'ouverture de cette nouvelle enseigne commerciale, la ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation a fait savoir que ce projet témoigne du dynamisme et de l'attractivité économique du Congo ainsi que la confiance renouvelée des investisseurs. Cet investissement, selon elle, est le symbole d'un Congo prospère.

« Nous nous retrouvons ici pour inaugurer le plus grand "Franprix", pas seulement de la République du Congo, mais d'Afrique. C'est un supermarché répondant aux standards internationaux qui offre aux consommateurs congolais un espace commercial de qualité, de proximité et de service. L'inauguration de ce Franprix est bien plus qu'une ouverture commerciale, c'est le symbole d'un Congo qui avance, d'une économie qui se diversifie et se modernise. Nous nous réjouissons parce que cet espace permettra aux producteurs agricoles locaux de faire la promotion de leurs produits », a souligné madame Jacqueline Lydia Mikolo.

Dans une interview accordée à la presse à l'issue de la visite du supermarché, le Premier ministre, chef du gouvernement, Mr Anatole Collinet Makosso s'est dit lui aussi honoré par l'action du Groupe BUROTEC.

ATELIER 5 ESPACE BEAUTÉ

Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE

Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

DÉCOUVERTE

«MON PREMIER ÉCLAT»

Hamam – 1 heure
Soin visage flash éclat – 1 heure
Pose vernis normal

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

DÉCOUVERTE

«BEAUTÉ INITIATION»

Shampooing traitant + Brushing
Massage relaxant – 1 heure
Épilation sourcils

Bon de réduction -20% sur l'achat de produits

50 000 FCFA

35 000 FCFA

ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30%

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE

Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

Éclat Total	99 000 FCFA
Pause Bien-Être	59 000 FCFA
Beauté du Quotidien	55 000 FCFA
Reine d'un Jour	95 000 FCFA
Harmonie Couple	100 000 FCFA
Corps Sublimé	60 000 FCFA
Épilation Complète	45 000 FCFA
Abonnement Mensuel	49 000 FCFA/mois

Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent

Journée complète – économie de 36 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal

Demi-journée – économie de 21 000 FCFA

Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre

3 heures environ – économie de 20 000 FCFA

Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils

Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA

Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes

Forfait existant Atelier 5

Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)

Détox corps – économie de 20 000 FCFA

Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure

Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA

Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois

Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

-Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.

-Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.

-L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.

-Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1^{er} étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 · Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5_242 | @atelier5 | @instituteatelier5



AVIS DE RECRUTEMENT

Chargé(e) de Programme Senior – Protection Sociale & Systèmes d'Alerte Précoce

En tant que Chargé(e) de Programme Senior – Protection Sociale & Systèmes d'Alerte Précoce, vous appuierez la coordination technique et la mise en œuvre des activités visant à renforcer les liens entre les systèmes d'alerte précoce (SAP), les mécanismes de protection sociale adaptative et les dispositifs communautaires de préparation aux inondations dans le département de la Likouala.

Le poste contribuera à la mise en œuvre d'un projet pilote financé par la Banque mondiale visant à renforcer l'intégration entre les systèmes d'alerte précoce, les registres sociaux et les mécanismes de transferts sensibles aux chocs, ainsi qu'une initiative complémentaire financée par CRS visant à renforcer les mécanismes communautaires de préparation, la gestion communautaire des risques de catastrophes (CLDRM), la coordination locale et la diffusion des informations relatives aux risques d'inondation.

Le/la Chargé(e) de Programme Senior jouera un rôle clé dans l'accompagnement des structures décentralisées du MASSAH, des partenaires Caritas, des autorités locales et des structures communautaires afin de renforcer leurs capacités à anticiper, préparer et répondre aux risques d'inondation.

Qualifications de base

- Licence en Réduction des Risques de Catastrophes (RRC/DRR), Développement communautaire, Action humanitaire, Protection sociale, Sciences sociales, Gestion des catastrophes, Résilience climatique ou dans un domaine connexe.
- Minimum de 2 à 5 ans d'expérience pertinente dans la mise en œuvre de programmes de réduction des risques de catastrophes, résilience communautaire, préparation aux catastrophes, protection sociale ou action humanitaire.

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

Le dossier de candidature doit être soumis au plus tard le 05 juillet 2026 à l'adresse email suivante : CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Chargé(e) de Programme Senior – Protection Sociale & Systèmes d'Alerte Précoce » ou encore par le biais de l'ACPE.

La description complète du poste est accessible via le site <https://www.emploi.cg/>



AVIS DE RECRUTEMENT

Chargé(e) de Projet MEAL

En tant que Chargé(e) de Projet MEAL (Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage), vous appuierez la mise en œuvre du système MEAL dans le cadre d'un portefeuille de projets complémentaires visant à renforcer la résilience des ménages et des communautés face aux inondations dans le département de la Likouala.

Le poste soutiendra à la fois un projet pilote financé par la Banque mondiale portant sur le renforcement des liens entre les systèmes d'alerte précoce (SAP) et les mécanismes de protection sociale adaptative, ainsi qu'une initiative complémentaire financée par CRS visant à renforcer la préparation communautaire aux inondations, les mécanismes locaux de coordination et la gestion communautaire des risques de catastrophes (CLDRM).

Le/la Chargé(e) de Projet MEAL contribuera au suivi des résultats, à la qualité des données, à la redevabilité envers les populations affectées, à la documentation des leçons apprises et à l'utilisation des données pour améliorer la prise de décision et la qualité de la programmation.

Qualifications de base :

- Diplôme universitaire en statistiques, sciences sociales, suivi-évaluation, développement international, gestion des données ou domaine connexe.
- Minimum de 2 d'expérience pertinente dans le suivi, l'évaluation, la redevabilité et l'apprentissage (MEAL), de préférence dans des projets financés par des bailleurs internationaux.

Le dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

Le dossier de candidature doit être soumis au plus tard le 05 juillet 2026 à l'adresse email suivante : CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Chargé(e) de Projet MEAL » ou encore par le biais de l'ACPE.

La description complète du poste est accessible via le site <https://www.emploi.cg/>



AVIS DE RECRUTEMENT

Chargé(e) de Programme Senior – Réduction des Risques de Catastrophes et Résilience Communautaire (DRR)

En tant que Chargé(e) de Programme Senior – Réduction des Risques de Catastrophes et Résilience Communautaire (DRR), vous appuierez la coordination technique et la mise en œuvre des activités de préparation communautaire aux inondations dans le cadre d'une initiative financée par CRS visant à renforcer la résilience des communautés et à compléter un projet pilote de protection sociale adaptative financé par la Banque mondiale dans le département de la Likouala.

Le poste contribuera au renforcement des mécanismes communautaires de préparation et de coordination, à l'opérationnalisation des approches de Community-Led Disaster Risk Management (CLDRM), à la diffusion locale des informations sur les risques d'inondation, à la préparation des ménages et à l'organisation des exercices de simulation afin de renforcer les systèmes locaux de résilience et de préparation aux catastrophes.

Le/la Chargé(e) de Programme Senior jouera un rôle clé dans l'accompagnement des structures décentralisées du Ministère des Affaires Sociales, de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MASSAH), des partenaires Caritas, des autorités locales et des structures communautaires afin de renforcer leur capacité à anticiper, préparer et répondre aux risques d'inondation.

Qualifications de base

- Licence en Réduction des Risques de Catastrophes (RRC/DRR), Action humanitaire, Développement communautaire, Gestion des catastrophes,

Résilience climatique, Sciences sociales ou dans un domaine connexe.

- Minimum de 2 à 5 ans d'expérience pertinente dans la mise en œuvre d'activités de réduction des risques de catastrophes, de préparation communautaire, de résilience, d'action humanitaire ou de développement communautaire.

Le dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d'employeur
- Une pièce d'identité (Passeport, CNI) en cours de validité

Le dossier de candidature doit être soumis au plus tard le 05 juillet 2026 à l'adresse email suivante : CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Chargé(e) de Programme Senior – Réduction des Risques de Catastrophes et Résilience Communautaire (DRR) » ou encore par le biais de l'ACPE.

La description complète du poste est accessible via le site <https://www.emploi.cg/>

AVIATION CIVILE

L'Afrique centrale mise sur une sécurité aérienne renforcée

Dans un espace communautaire où la mobilité des personnes et des biens dépend de plus en plus de la fiabilité du transport aérien, la sécurité des opérations et l'harmonisation des normes constituent désormais des impératifs stratégiques. C'est dans cette perspective que Brazzaville accueille, du 23 au 26 juin, les réunions statutaires de l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale (Assa-Ac), une rencontre appelée à définir les priorités de la gouvernance aérienne régionale.

Le rendez-vous débute par la 10^e session du Comité de direction de l'Assa-Ac qui se tient les 23 et 24 juin, suivie de la 8^e session du Comité des ministres qui, elle, aura lieu le 26 juin. Les travaux vont réunir les directeurs généraux des autorités nationales de l'aviation civile des États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), les responsables de l'Agence ainsi que des experts du secteur. Les participants examineront l'état d'exécution des programmes communautaires de sécurité aérienne et les mécanismes susceptibles de renforcer la coopération régionale.

La session ministérielle, placée sous la présidence du ministre congolais des Transports et de l'Aviation civile, Josué Rodrigue Ngouonimba, sera consacrée à l'examen des recommandations formulées par le Comité de direction et à l'adoption de décisions stratégiques relatives à la gouvernance de l'Agence. Au-delà de leur caractère statutaire, ces rencontres visent à dresser le bilan des activités de l'Assa-Ac, à évaluer les progrès réalisés en matière de sécurité aérienne régionale et à définir les orientations futures destinées à consolider le système communautaire de supervision de la sécurité aérienne.

Les participants se pencheront notamment sur la mise en œuvre des programmes communautaires de sécurité aérienne, le renforcement de la coopération entre les autorités nationales de l'aviation civile, ainsi que sur les questions administratives, techniques, financières et institutionnelles liées au fonctionnement de l'Agence.

Dans un contexte marqué par l'évolution constante des exigences internationales en matière de sécurité aérienne, ces assises représentent une opportunité majeure pour les États membres de la Cémac de renforcer leur intégration régionale et d'harmoniser leurs pratiques réglementaires et opérationnelles. Elles contribueront également à promouvoir une supervision plus efficace de la sécurité aérienne, conforme aux standards de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

« L'amélioration de la supervision de la sécurité aérienne est, en effet, considérée comme un facteur déterminant pour accroître la connectivité régionale, fluidifier les échanges et soutenir les ambitions de développement économique de l'Afrique centrale », indiquent les organisateurs.

Gloria Imelda Lossele

AFRIQUE-ÉTATS-UNIS

L'immigration devient un nouvel instrument de négociation

Derrière le slogan « America First », officiellement présenté comme une stratégie fondée sur le commerce plutôt que sur l'aide, se dessine une approche où la question migratoire occupe désormais une place centrale dans les relations entre Washington et les États africains.

L'administration américaine affirme vouloir bâtir un partenariat davantage orienté vers les investissements, l'accès aux ressources stratégiques, notamment les terres rares, la coopération sécuritaire et la résolution de certains conflits. Mais dans les faits, l'immigration apparaît comme l'un des principaux marqueurs de la nouvelle politique africaine de Washington. Depuis le début de cette année, plusieurs pays africains ont été confrontés à un durcissement spectaculaire des conditions d'entrée aux États-Unis. Suspension de visas pour certains États, restrictions renforcées pour d'autres, augmentation des expulsions : la Maison-Blanche a clairement choisi de faire de la maîtrise des flux migratoires une priorité diplomatique. Cette orientation crée un paradoxe. Alors même que Washington cherche à renforcer ses échanges économiques avec l'Afrique, les mesures adoptées touchent souvent les étudiants, les entrepreneurs, les chercheurs et les hommes d'affaires qui constituent précisément les acteurs des futures relations économiques entre les deux rives de l'Atlantique.

Mais la dimension la plus sensible concerne les accords conclus avec plusieurs États africains pour accueillir des ressortissants expulsés des États-Unis, y compris lorsqu'ils ne possèdent aucun lien avec le pays de destination. Le Rwanda, l'Ouganda, le Ghana, le Cameroun, la République démocratique du Congo, le Soudan du Sud ou encore l'Eswatini figurent parmi les pays cités comme parte-

naires potentiels de cette stratégie. Pour Washington, il s'agit de trouver des solutions logistiques permettant d'accélérer les expulsions. Pour certains gouvernements africains, ces accords peuvent représenter une source supplémentaire d'assistance financière ou un moyen de consolider leurs relations avec la première puissance mondiale. Cependant, cette politique soulève de nombreuses interrogations. La première concerne l'image du continent. Plusieurs observateurs africains dénoncent le risque de voir l'Afrique transformée en zone de relocalisation migratoire pour des personnes dont les pays d'origine se situent parfois à des milliers de kilomètres du continent. Une telle perception pourrait fragiliser les efforts engagés par plusieurs gouvernements pour améliorer leur attractivité économique et leur positionnement international. La seconde question est celle de la souveraineté. En acceptant d'accueillir des ressortissants étrangers expulsés par Washington, certains États africains prennent le risque d'importer des problématiques migratoires qui ne relèvent pas directement de leurs responsabilités nationales.

Les opinions publiques locales pourraient également percevoir ces accords comme une concession excessive aux intérêts américains. Au-delà de ces considérations politiques, les enjeux juridiques demeurent importants. Plusieurs organisations de défense des droits humains s'inquiètent du sort réservé aux personnes expulsées vers des pays où elles ne

disposent ni de famille ni de réseau social, ni de garanties suffisantes concernant leur protection juridique. Les critiques évoquent également le risque de réexpulsions ultérieures vers des pays où les personnes concernées pourraient être exposées à des persécutions ou à des traitements inhumains. Cette évolution illustre plus largement la transformation des relations entre l'Afrique et les grandes puissances. Longtemps centrée sur l'aide au développement, la coopération occidentale s'articule désormais autour de nouveaux enjeux : sécurité, contrôle migratoire, accès aux ressources critiques et rivalités géopolitiques avec la Chine ou la Russie. Pour les dirigeants africains, le défi consiste à préserver leurs intérêts stratégiques tout en évitant que le continent ne devienne un simple espace de sous-traitance des politiques migratoires des puissances du Nord. L'Afrique dispose aujourd'hui d'un poids démographique, économique et diplomatique croissant.

Cette montée en puissance lui offre davantage de marges de négociation qu'auparavant. Reste à savoir si les gouvernements concernés utiliseront cette influence pour définir des partenariats équilibrés ou s'ils accepteront de jouer un rôle périphérique dans une stratégie conçue avant tout à Washington. Car au-delà des expulsions elles-mêmes, c'est une question plus fondamentale qui se pose : celle de la place que l'Afrique entend occuper dans le nouvel ordre international en construction.

Noël Ndong

TRIBUNE LIBRE

Asie du Sud-Est, un modèle pour l'Afrique ?

Pourquoi des pays qui étaient aussi pauvres, voire plus pauvres que certains pays africains dans les années 1950 et 1960, ont réussi à devenir des économies émergentes ou développées en l'espace de deux ou trois générations ?

L'Asie du Sud-Est : de la pauvreté à l'émergence

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, des pays comme Singapour, la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande ou encore le Vietnam étaient confrontés à des défis considérables : pauvreté massive ; infrastructures insuffisantes ; faible industrialisation ; dépendance aux matières premières ; instabilité politique ou conflits armés.

Cette situation est à peu près celle que vivent la plupart des pays africains aujourd'hui. Mais actuellement, elle est radicalement différente pour l'Asie du Sud-Est, car cette partie du monde s'est développée et émanicipée pour devenir émergente. Singapour figure parmi les économies les plus prospères du monde tandis que le Vietnam est devenu l'un des principaux centres industriels et exportateurs d'Asie.

Que peut-on retenir de l'expérience de ces pays ?

Leur stratégie peut être résumée à travers huit leçons à retenir.

Première leçon : accorder la priorité absolue à la formation et à l'éducation des jeunes.

L'une des caractéristiques communes de ces pays a été l'investissement massif dans l'éducation. Les gouvernements ont considéré l'école non comme une dépense, mais comme un investissement stratégique. Ils ont développé : l'enseignement primaire universel ; la formation technique et professionnelle ; les universités scientifiques ; les écoles d'ingénieurs.

Leur objectif était simple : former une main-d'œuvre

compétente capable d'attirer les entreprises internationales. Pour l'Asie centrale, la première richesse n'est ni le pétrole ni le bois, ni les minerais mais le capital humain. C'est pourquoi nous proposons d'envoyer au moins 3 000 jeunes nouveaux bacheliers en formation dans les pays industrialisés afin qu'ils reviennent avec le savoir-faire et le savoir-être pour travailler dans les usines qui seront implantées dans les zones économiques spéciales, en se référant à la théorie des « tortues de mer » utilisées par les pays d'Asie du Sud-Est.

Deuxième leçon : construire des infrastructures avant d'attendre les investisseurs.

Les pays asiatiques ont compris qu'aucun investisseur ne viendrait produire dans un pays où l'électricité est instable ; les routes sont dégradées ; les ports sont inefficaces ; les coûts logistiques sont élevés. Ils ont donc investi massivement dans les ports ; les aéroports ; les routes ; les chemins de fer ; les réseaux énergétiques ; les télécommunications.

L'Afrique centrale possède un avantage considérable : sa position géographique et l'abondance de ses ressources naturelles. Mais ces ressources ne produisent de richesse que lorsqu'elles sont reliées aux marchés par des infrastructures modernes. La réalisation du Corridor 13, du pont route-rail reliant Brazzaville à Kinshasa et d'autres infrastructures d'intégration régionale peuvent servir utilement à la prochaine Zone de libre-échange continentale africaine et accélérer le développement de l'Afrique.

Troisième leçon : l'industrialisation avant tout

Le succès asiatique repose sur une idée simple : exporter des produits transformés rapporte davantage qu'exporter des matières premières. Le Vietnam exporte aujourd'hui des produits électroniques, des textiles et des équipements industriels. La Malaisie exporte des produits manufacturés à forte valeur ajoutée. Taïwan est devenu un leader mondial des semi-conducteurs

grâce à une grande firme installée dans ce pays.

L'Afrique centrale devrait cesser de continuer à exporter : du pétrole brut ; du bois non transformé ; des minerais bruts. La transformation locale pourrait créer davantage d'emplois et de revenus.

Quatrième leçon : attirer les investissements étrangers sans perdre la souveraineté

Les pays asiatiques ont ouvert leurs économies aux capitaux étrangers tout en fixant des règles claires : stabilité juridique ; protection des investissements ; lutte contre la corruption ; fiscalité compétitive ; zones économiques spéciales. Ils ont utilisé les investisseurs étrangers comme un levier de transfert de technologies et de compétences. L'objectif n'était pas simplement d'attirer l'argent mais aussi le savoir-faire.

Cinquième leçon : l'État stratège

Le miracle asiatique n'est pas le résultat du seul marché. Dans presque tous les cas, l'État a joué un rôle déterminant. À Singapour, sous la direction de Lee Kuan Yew, ancien Premier ministre de ce pays, l'administration publique a été professionnalisée et la corruption fortement combattue.

Au Congo, les mesures prises par le gouvernement pour renforcer et moderniser l'administration contribueront efficacement à l'amélioration de la gouvernance publique si elles sont effectivement réalisées.

Au Vietnam, l'État a accompagné l'ouverture économique tout en conservant une vision de long terme. En Malaisie, de nombreux plans de développement ont été élaborés sur plusieurs décennies. L'une des grandes leçons est la continuité des politiques publiques.

Sixième leçon : mobiliser la diaspora

Nous avons parlé de l'expérience des « tortues de mer » utilisées par les pays d'Asie du Sud-Est. Ce terme désigne les étudiants et professionnels partis se former à l'étranger puis revenus contribuer au développement de leur pays.

La Chine, Taïwan, Singapour et la Corée du Sud ont largement bénéficié de cette dynamique.

Pour l'Afrique centrale, la diaspora constitue une ressource stratégique, il y a ainsi des ingénieurs ; des médecins ; des chercheurs ; des entrepreneurs et des financiers qui peuvent utilement contribuer au développement de leurs pays. Le défi consiste à créer un environnement capable d'attirer ces talents.

Septième leçon : transformer la démographie en avantage économique.

Les pays d'Asie du Sud-Est ont bénéficié d'une population jeune. Mais une population jeune n'est un atout que lorsqu'elle est éduquée ; en bonne santé et dispose d'emplois productifs. Sinon, elle peut devenir une source d'instabilité sociale. C'est le cas avec les « bébés noirs » et les « kulunas » que l'on trouve dans certains pays d'Afrique centrale.

L'Afrique centrale possède aujourd'hui l'une des populations les plus jeunes du monde. Cela peut constituer un dividende démographique exceptionnelle au cours des prochaines décennies.

Conclusion

L'expérience de l'Asie du Sud-Est démontre qu'il n'existe aucune fatalité du sous-développement. Les pays qui réussissent sont généralement ceux qui investissent simultanément dans le capital humain, les infrastructures, l'industrie, la gouvernance et l'ouverture économique.

L'Afrique centrale dispose aujourd'hui de nombreux atouts : des ressources naturelles abondantes, une population jeune, une position géographique stratégique et un vaste marché régional. Son défi n'est pas de copier mécaniquement le modèle asiatique, mais d'en adapter les principes fondamentaux à ses réalités propres.

Emmanuel Mbengué



L'AVIS A DEMANDE DE COTATION ACCORD-CADRE N° CG-HeSP-005-F-DC-26

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES EN DEUX LOTS DISTINCTS AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET

1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le Projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer le paiement au titre du marché relatif : Lot 1 : acquisition des équipements informatiques et Lot 2 : acquisition des consommables informatiques au profit du personnel de l'Unité de Gestion du Projet. L'Unité de Gestion du Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour :

-Lot 1 : acquisition des équipements informatiques ;
-Lot 2 : acquisition des consommables informatiques au profit du personnel de l'UGP.

2. La procédure de Passation de Marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant

le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Septembre 2025 ».

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP) de 8 h 00 à 12H 00 et de 13h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi pour prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous.

4. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

5. Les offres devront être remises à la cellule de Passation de marchés de l'Unité de Gestion du Projet HeSP au plus tard le 07 juillet 2026 à 12 heures 00 minute, heure locale en un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux de l'Unité de Gestion du Projet HeSP à partir de 12h 30 minutes et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.

6. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, la Demande de Cotations peut être obtenue gratuitement au siège du Projet HeSP.

7. Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours à compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront à Brazzaville, dans les locaux du Projet HeSP.

8. La Cotation présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants :

-la lettre de cotation, datée et signée par le responsable de l'entreprise ou toute personne mandatée à cet effet ;
-le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment daté et signé ;
-le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé ;
-le dossier fiscal complet.

9. L'UGP HeSP se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribu-

tion du marché.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP).

Adresse : Tours Jumelles, à la Tour du Business Center (14ème étage, porte 1402)), à Mpila au plus tard le 07 Juillet 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « lot 1 : Acquisition des équipements informatiques et/ou lot 2 : Acquisition des consommables informatiques » suivant le/les lot(s) choisi (s).

Contact

Pour tout contact, veuillez appeler la Coordination du Projet de Sécurité Sanitaire au (+242) 06 979 03 15 / 05 511 57 02 / msp.projet.hesp@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 24 Juin 2026.

Le Coordonnateur

 Dr. Jean Claude EMEKA

L'AVIS A DEMANDE DE COTATION ACCORD-CADRE N° CG-HeSP-006-F-DC-26

ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU ET DES FOURNITURES DE BUREAU EN DEUX LOTS DISTINCTS AU PROFIT DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET

1. La République du Congo a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le Projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer le paiement au titre du marché relatif : Lot 1 : acquisition du mobilier de bureau et Lot 2 : acquisition des fournitures de bureau au profit de l'Unité de Gestion du Projet.

L'Unité de Gestion du Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour :

-Lot 1 : acquisition du mobilier de bureau ;
-Lot 2 : acquisition des fournitures de bureau au profit de l'UGP.

2. La procédure de Passation de Marchés sera conduite selon la procédure de demande de cotations telle que prévue dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'In-

vestissement » de la Banque mondiale de Septembre 2025 ».

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP) de 8 h 00 à 12H 00 et de 13h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi pour prendre connaissance du dossier de demande de cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous.

4. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

5. Les offres devront être remises à la cellule de Passation de Marchés de l'Unité de Gestion du Projet HeSP au plus tard le 07 juillet 2026 à 12 heures 00 minute, heure locale en un (1) original et trois (03) copies, plus la version électronique. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux de l'Unité de Gestion du Projet HeSP à partir de 14h 30 minutes et les fournisseurs qui le sou-

haitent peuvent y assister.

6. Aucune garantie de soumission n'est exigée. En outre, la Demande de Cotations peut être obtenue gratuitement au siège du Projet HeSP.

7. Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours à compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront à Brazzaville, dans les locaux du Projet HeSP.

8. La Cotation présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants :

-la lettre de cotation, datée et signée par le responsable de l'entreprise ou toute personne mandatée à cet effet ;
-le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment daté et signé ;
-le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé ;
-le dossier fiscal complet.

9. L'UGP HeSP se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de

cotations à tout moment avant l'attribution du marché.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet de Sécurité Sanitaire (HeSP).

Adresse : Tours Jumelles, à la Tour du Business Center (14ème étage, porte 1402), à Mpila au plus tard le 07 Juillet 2026 à 16H00, heure locale avec la mention : « lot 1 : Acquisition du mobilier de bureau et/ou lot 2 : Acquisition des fournitures de bureau au profit de l'UGP » suivant le/les lot(s) choisi (s).

Contact

Pour tout contact, veuillez appeler la Coordination du Projet de Sécurité Sanitaire au (+242) 06 979 03 15 / 05 511 57 02 / msp.projet.hesp@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 24 Juin 2026.

Le Coordonnateur

 Dr. Jean Claude EMEKA

FITE CONGO 2026

Un rendez-vous au cœur de l'innovation et de l'autonomisation des femmes

Du 26 au 27 juin, Brazzaville accueillera le Forum de l'innovation, de la technologie et de l'entrepreneuriat (Fite) Congo 2026, une rencontre qui entend placer le numérique au service de l'autonomisation des femmes et de l'émergence d'une nouvelle génération de leaders africaines.

À l'heure où la transformation digitale s'impose comme un facteur déterminant de compétitivité et de croissance, le Fite Congo se positionne comme une plateforme d'échanges et de réflexion autour des défis et opportunités qu'offre le numérique. L'événement réunira durant deux jours des experts des technologies, des entrepreneures, des porteurs de projets, des représentants d'institutions ainsi que des partenaires techniques et financiers autour d'une ambition commune; celle de favoriser une appropriation accrue des outils numériques par les femmes et les jeunes filles.

Ce forum intervient dans un contexte où l'économie numérique ouvre de nouveaux horizons professionnels et entrepreneuriaux, mais où les disparités d'accès aux technologies et aux compétences digitales demeurent une réalité pour une partie importante de la population féminine africaine. En créant un cadre d'apprentissage et de partage d'expériences, les organisateurs entendent contribuer à réduire cette fracture et à promouvoir une participation plus active des femmes aux métiers du futur.

En effet, le programme prévoit notamment des conférences, des panels de discussion, des formations pratiques, des ateliers premium et des séances de réseautage. Ces différentes activités offriront aux participantes l'opportunité de renforcer leurs compétences, de développer leur leadership et d'établir des connexions susceptibles de déboucher sur des collaborations et de nouvelles initiatives entrepreneuriales.

Précisons que la technologie et l'intelligence artificielle, l'entrepreneuriat et le développement des affaires ainsi que l'inclusion numérique des femmes constitueront les principaux axes de réflexion de cette édition. Au-delà des échanges, ce forum ambitionne d'encourager l'émergence d'un écosystème plus inclusif, où l'innovation devient un véritable levier de transformation économique et sociale.

En faisant converger innovation, entrepreneuriat et inclusion numérique, le Fite Congo 2026 entend démontrer que la transformation digitale ne saurait être pleinement réussie sans une participation accrue des femmes, appelées à jouer un rôle déterminant dans la construction de l'Afrique de demain.

Gloria Imelda Lossele



AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La révolution 5G ouvre une nouvelle bataille géo-économique

Selon les dernières projections d'Ericsson, les abonnements à la 5G devraient passer de 30 millions en 2025 à 370 millions en 2031, représentant près de 28 % de l'ensemble des abonnements mobiles de l'Afrique subsaharienne.

Derrière les chiffres se dessine bien davantage qu'une simple évolution technologique : c'est une profonde recomposition économique, industrielle et géostratégique qui est à l'œuvre. Longtemps considérée comme un marché en retard dans le domaine des télécommunications, l'Afrique subsaharienne apparaît désormais comme l'une des zones de croissance les plus dynamiques de la planète. Avec une progression annuelle moyenne de 54 %, la 5G y affiche le rythme de développement le plus rapide au monde. Cette accélération s'explique par plusieurs facteurs : la démocratisation des smartphones, l'urbanisation rapide, l'essor des services numériques et la montée en puissance des technologies financières. La révolution numérique africaine ne se limite plus aux communications. Elle touche désormais l'ensemble des secteurs productifs. Agriculture de précision, télémédecine, enseignement à distance, commerce électronique, villes intelligentes, industrie connectée : la 5G devient progressivement une infrastructure stratégique comparable aux routes, aux ports ou aux réseaux électriques. Cette mutation suscite l'intérêt croissant des grandes puissances technologiques mondiales. Les États-Unis, la Chine, l'Union européenne, la Corée du Sud et les pays du Golfe considèrent désormais le marché numérique africain comme un espace majeur de compétition économique. Derrière les infrastructures télécoms se jouent des enjeux de souveraineté numérique, de contrôle des données et

d'influence technologique. La Chine conserve aujourd'hui une avance significative grâce à la présence historique de ses groupes dans les infrastructures de télécommunications africaines. Mais les entreprises occidentales tentent de regagner du terrain à travers de nouveaux investissements dans les réseaux, les centres de données, le cloud et les services numériques. Cette concurrence transforme progressivement l'Afrique en l'un des théâtres majeurs de la rivalité technologique mondiale. Sur le plan économique, les perspectives sont considérables. Le nombre total d'abonnements mobiles devrait atteindre 1,31 milliard en 2031, tandis que le trafic mensuel de données sera multiplié par plus de trois, passant de 2,8 à 9,7 exaoctets.

Cette explosion de la consommation numérique crée un immense marché pour les opérateurs télécoms, les fournisseurs de contenus, les plateformes numériques et les services financiers dématérialisés. L'essor du mobile money constitue l'un des principaux moteurs de cette croissance. L'Afrique demeure le premier laboratoire mondial de l'inclusion financière par téléphone mobile. Les nouvelles générations de réseaux permettront d'accélérer encore davantage l'intégration des populations aux services bancaires, assurantiels et commerciaux. Cependant, plusieurs défis demeurent. Le premier concerne les infrastructures énergétiques. La 5G exige des réseaux électriques fiables dans des régions où l'accès à l'électricité reste parfois limité.

Le second porte sur les coûts d'investissement. Le déploiement des nouvelles infrastructures nécessite plusieurs dizaines de milliards de dollars d'investissements publics et privés au cours de la prochaine décennie. La question de la souveraineté numérique devient également centrale. À mesure que les données deviennent une ressource stratégique, les États africains cherchent à renforcer leur maîtrise des infrastructures critiques, du stockage des données et de la cybersécurité. Le risque est de voir se reproduire dans le domaine numérique certaines dépendances déjà observées dans les secteurs des matières premières ou de l'énergie. Pour les gouvernements africains, l'enjeu dépasse désormais la simple couverture téléphonique. Il s'agit de transformer cette révolution technologique en levier d'industrialisation, d'innovation et de création d'emplois. Les pays capables de développer des écosystèmes numériques performants attireront davantage d'investissements, renforceront leur compétitivité et amélioreront leur position dans l'économie mondiale. La bataille de la 5G en Afrique n'est donc pas seulement celle des opérateurs télécoms. Elle est devenue un enjeu de puissance économique, de souveraineté technologique et de développement stratégique. Dans un monde où les données sont désormais aussi précieuses que les ressources naturelles, le continent joue une partie essentielle de son avenir économique et géopolitique.

Noël Ndong



Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAO) – Sans pré-qualification ENERGIE ELECTRIQUE DU CONGO E²C (S.A.U) Appel d'Offres N°: F-AON-DPT005-E²C-CGMP-26

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans Bulletin Officiel d'Annonce des Marchés Publics du 08 avril 2026
2. La Société Energie Electrique du Congo (E²C) S.A.U a obtenu dans le cadre de son budget d'investissement des fonds, afin de financer l'amélioration de son réseau de transport et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition des pièces de rechange pour la centrale de LI-OUESSO/ F-AON-DPT005-E²C-CGMP-26
3. La Société Energie Electrique du Congo (E²C) S.A.U sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les pièces de rechange pour la centrale de LI-OUESSO; Les variantes ne seront pas prises en considération.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule Gestion des Marchés Publics (CGMP) d'Energie Electrique du Congo (E²C) S.A.U ; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :
Boulevard Denis Sassou Nguesso, centre-ville en face de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) de 09h à 14h
Tél : (+242) 06 757 92 41/ 05 661 66 62
E-mail : contact.cgmp2c@gmail.com
6. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres voir IC 5.1
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement⁷ en espèces non remboursable de la somme de cent cinquante mille (150.000) FCFA.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le vendredi 24 juillet à 12 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus indiquée le vendredi 24 juillet à 13 heures. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant trois millions (3 000 000) F CFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Brazzaville, le 23 juin 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics,
Dieudonné OPELET OMEMA

6^e ÉDITION DE LA TRAVERSÉE DU MAYOMBE

MCPLC poursuit son engagement pour le bien-être de la population

Plus de 250 marcheurs et coureurs, appelés « Elombé », ont pris part le 20 juin au lancement officiel de la 6^e édition de la Traversée du Mayombe, organisée par l'Association marcher courir pour la cause (MCPLC) afin de promouvoir l'activité physique et sensibiliser la population à la lutte contre le diabète.

Le départ officiel a été donné à 9h15 min par Joël Ellah, directeur général de NSIA Assurances, en présence de Rodrigue Dinga Mbomi, président de la MCPLC, et de Fumu Dhelo, directeur CEX de MTN Congo. « *Le sport, c'est la santé. Nous ne sommes pas seulement là pour pratiquer une activité physique. Nous sommes là pour parler d'une maladie qui touche de nombreuses familles : le diabète. À travers la Traversée du Mayombe, nous faisons notre part dans la lutte contre cette maladie* », a déclaré Joël Ellah.

La première étape, longue de 64 kilomètres entre Malélé et Mvouti, s'est achevée aux environs de 17 heures. Malgré les difficultés du relief du Mayombe, les « Elombé » ont fait preuve d'endurance et de solidarité, franchissant cette première journée sans rien céder à la fatigue.

Participant à cette sixième édition, Ghislain Minkala a expliqué les raisons de son engagement. « *Le sport est très important dans la vie. Beaucoup de personnes souffrent du diabète parce qu'elles ne pratiquent pas suffisamment d'activité physique. Je participe pour mon bien-être, mais aussi pour montrer aux jeunes comme aux personnes plus âgées qu'il est essentiel de faire du sport* », a-t-il confié.

Après cette première journée riche en efforts, les « Elombé » ont poursuivi leur périple au cours des prochaines étapes avec le même objectif : porter,



à travers chaque foulée, un message de prévention contre le diabète et de promotion d'un mode de vie plus sain. Traversée du Mayombe : la MCPLC poursuit son combat contre le diabète. Au-delà du défi sportif, la deuxième étape de la 6^e édition de la Traversée du Mayombe a rappelé la vocation première de l'association MCPLC : faire de l'activité physique un puissant levier de prévention contre le diabète et les maladies non transmissibles.

Le diabète, l'un des principaux défis de santé publique

Souvent qualifié de maladie silencieuse, le diabète évolue parfois pendant plusieurs années sans symptômes apparents avant d'entraîner de graves complications, notamment cardiovasculaires, rénales, oculaires

ou neurologiques. Face à cette réalité, la prévention constitue l'une des réponses les plus efficaces, notamment à travers l'adoption d'une activité physique régulière et d'une meilleure hygiène de vie.

Cette initiative fait de la marche un véritable outil de sensibilisation, rapprochant les messages de prévention de la population grâce à une caravane sanitaire qui accompagne le parcours et encourage le dépistage ainsi que l'adoption de comportements favorables à la santé.

La deuxième journée de cette sixième édition a conduit les « Elombé » à relever l'un des passages les plus exigeants de la traversée : les montagnes de Masseka. Durant près de cinq heures de marche, ils ont af-

fronté les reliefs du Mayombe avec détermination. Chacun a progressé selon son rythme, sans jamais perdre de vue l'objectif commun. Plus qu'une épreuve physique, cette étape a illustré la capacité des participants à faire preuve de résilience, de solidarité et de persévérance au service d'une cause qui dépasse largement le cadre sportif.

Pour Chrisna Feret, une des participantes à la marche, la pratique régulière d'une activité physique constitue une nécessité. « *De nombreuses personnes n'ont pas la volonté de faire du sport, alors que cela est contraire aux besoins du corps. L'activité physique permet à l'organisme de mieux fonctionner et contribue à préserver la santé. Le diabète fa-*

vorise l'apparition de nombreuses complications. C'est pourquoi, il est important de pratiquer régulièrement des exercices physiques afin de réduire les risques liés à cette maladie », a-t-elle expliqué.

Même conviction chez Odilon Lebel, directeur Exploitation départemental de la Société nationale des pétroles du Congo à Pointe-Noire. Selon lui, la Traversée du Mayombe « *est avant tout un appel à changer les habitudes de vie. Cette initiative nous interpelle et nous pousse également à sensibiliser les autres. Il est important de bouger, de transpirer et de pratiquer une activité physique, car c'est bénéfique pour la santé. Dans un monde où la sédentarité prend de plus en plus de place, il est essentiel de revenir à ce qui est fondamental pour l'être humain : bouger. Transpirer contribue à préserver sa santé et à réduire les risques de maladies liées à la sédentarité. Dormir sans bouger, c'est tricher* », a-t-il déclaré.

À travers cette deuxième étape, la MCPLC confirme que la Traversée du Mayombe est bien plus qu'un défi sportif. Elle est devenue une plateforme de sensibilisation où chaque montée, chaque kilomètre parcouru et chaque effort fourni rappelle qu'il est possible de prévenir le diabète par des gestes simples, au premier rang desquels figure la pratique régulière d'une activité physique.

James Golden Eloué

COMMUNIQUÉ

La protection des joueurs au cœur du modèle économique

Dans le secteur du betting, la protection des joueurs ne se limite plus à un service de conformité distinct, ni à quelques avertissements ou conditions générales ajoutés après le lancement du produit. Sur les marchés matures, elle influence désormais l'inscription, les paiements et la planification opérationnelle.

Une plateforme de paris doit rester rapide et compétitive, mais doit aussi intégrer des contrôles supplémentaires : vérification de l'âge et de l'identité, surveillance des comportements à risque, suggestions de limites, restrictions de communication ou intervention avant qu'une situation ne devienne problématique.

L'enjeu, pour les opérateurs, est d'équilibrer un produit convivial avec la nécessité d'éviter que la rapidité, les bonus ou un marketing agressif ne nuisent aux intérêts des joueurs.

Cette protection commence avant le premier dépôt, avec le KYC et la vérification de l'âge et des données. Viennent ensuite les règles de paiement, les limites, la surveillance de l'activité, les avertissements de risques, l'auto-exclusion, les rappels des règles du jeu et l'assistance client. Ensemble, ces éléments forment un système de gestion des risques dont la mise en œuvre varie selon les réglementations locales.

Certaines de ces mesures – vérification d'identité, restrictions, exigences financières, limitation du marketing – sont mal perçues par les joueurs. Mais les supprimer reviendrait à réduire la protection des joueurs à une simple formalité.

Une étude menée dans le cadre de « L'Indice international de sécurité des joueurs », initiative de recherche de SBC Media soutenue par 1xBet, montre qu'il n'existe pas



de modèle unique de protection des joueurs. Cette étude ne constitue ni une évaluation ni une certification de 1xBet.

En Europe occidentale, le système réglementaire est bien établi, mais les opérateurs restent confrontés à des exigences contradictoires : environ 60 % des répondants jugent la réglementation efficace (7/10 ou plus), tandis que 43 % se disent insatisfaits de la qualité des recommandations en matière de protection des joueurs et 26 % restent incertains de leur suffisance. Même une réglementation performante ne dispense donc pas les opérateurs de développer leurs propres systèmes, fondés sur la rapidité de détection des risques, l'analyse des données et l'adaptation au marché.

En Amérique latine, les mécanismes de protection s'adaptent aux spécificités de chaque marché : 84 % des opérateurs effec-

tuent des vérifications KYC, 69 % utilisent la surveillance en temps réel et 34 % recourent à l'IA pour identifier les risques. La protection s'appuie ainsi de plus en plus sur les données, et non plus uniquement sur les obligations légales. La technologie seule ne suffit toutefois pas : si les joueurs ne comprennent pas l'utilité des limites et des vérifications, ils les perçoivent comme des obstacles. 1xBet mise donc sur une communication claire, rappelant que les paris sont un divertissement et non une stratégie financière, et que les limites et la vérification protègent aussi l'utilisateur.

L'Afrique présente des rythmes de développement variables selon les pays, avec des défis liés aux paris en boutiques, aux paiements en espèces, aux réseaux mobiles et à la perception des paris comme voie d'amélioration économique. La protection des joueurs y dépasse donc le seul

outil numérique pour intégrer le comportement des joueurs, les habitudes de paiement locales et le niveau de connaissances financières.

Pour les opérateurs, cette approche implique un investissement continu – analyse de données, surveillance, conformité, service client, jeu responsable – sans bénéfice commercial immédiat garanti, et reflète une vision à long terme du marché réglementé.

1xBet adapte sa stratégie internationale à l'évolution des conditions de licence et soutient plusieurs projets de recherche régionaux, dont l'Indice international de sécurité des joueurs, mené avec SBC Media. Cette étude, qui couvre l'Europe occidentale, l'Amérique latine et l'Afrique, vise à alimenter le débat sectoriel et ne constitue ni évaluation ni certification de 1xBet. Elle confirme qu'il n'existe pas de modèle unique : chaque marché a ses propres réglementations, attentes et défis, même si l'expérience internationale peut nourrir la stratégie de marque.

La protection des joueurs n'est plus une simple question de réputation, mais une discipline opérationnelle fondée sur les données, des processus rigoureux et une communication transparente. Pour les opérateurs internationaux, elle doit être intégrée progressivement à la stratégie de croissance elle-même.

RENCONTRE CULTURELLE

Le Ceprac lance ses activités à Paris

Le Centre pour l'espoir, la promotion de l'art et le rayonnement de la République du Congo (Ceprac), en partenariat avec l'ambassade du Congo en France, a lancé, le 20 juin à Paris, ses activités culturelles sur l'esplanade du Trocadéro – Parvis des droits de l'homme, à proximité de la Tour Eiffel.



Armand Rémy Balloud-Tabawé pendant la rencontre culturelle à Paris / DR

L'événement inédit, lancé la veille de la fête de la musique, a mis à l'honneur la République du Congo devant un public cosmopolite composé de Parisiens et de touristes venus du monde entier. Il s'est déroulé en présence d'Armand Rémy Balloud-Tabawé, ministre conseiller à l'ambassade du Congo en France, représentant Rodolphe Adada, l'ambassadeur et président d'honneur du Ceprac.

Devant une assistance venue à la découverte par la culture du Congo, l'artiste peintre Tiras Mokodzi, président du Ceprac, a présenté ses nouvelles œuvres et réalisé une performance de peinture en direct.

Pour la programmation musicale, la violoniste congolaise, Deborah Sambot, a interprété avec émotion le titre «Congo» (Hymne à la paix) du célèbre chanteur Jacques Loubelo. Une occasion de se produire en harmonie avec la violoncelliste française Laure Volpato accompagnée du groupe musical international Love Echoes, offrant au public un moment de partage artistique inédit.

En pleine canicule, le public a manifesté une vive adhésion en esquissant quelques pas de danse, s'attardant devant les tableaux exposés au stand arborant les couleurs du Congo.

Selon les organisateurs, au vu de la jauge de passage au stand et de l'intérêt manifesté pour se renseigner auprès des animateurs, le succès de cette manifestation a été formidable. «Cela confirme l'ambition du Ceprac de contribuer au rayonnement culturel de la République du Congo à l'international, de quoi continuer et garder espoir en vue de la réalisation de futurs projets de grande envergure», s'est félicité Tiras Mokodzi.

L'organisation de cet événement a mobilisé l'ensemble de l'équipe du Ceprac, notamment Yann Divangamene, directeur exécutif; Jean-Bastien Makoundou, secrétaire général; ainsi que Francis Peck Djibril et Wisthrell Monka, membres actifs de l'association.

Marie Alfred Ngoma

MONDIAL 2026

La Côte d'Ivoire en salle d'attente, l'Allemagne en 16^e de finale

Groupe C

Avec 4 points après leur victoire face à l'Ecosse, les Lions de l'Atlas sont quasiment qualifiés pour les 16es de finale de cette Coupe du monde 2026.

Les finalistes de la Coupe d'Afrique des nations 2025 ont donc fait l'essentiel d'un point de vue comptable, puisqu'un point face à Haïti lors de la dernière journée devrait suffire.

Dans le jeu, les Marocains, qui ont rapidement ouvert le score par Saïbari (2e), ont été beaucoup moins enthousiasmants que lors de leur première sortie face au Brésil (1-1). S'ils ont nettement dominé la première période, avec plusieurs occasions franches, les hommes de Mohamed Ouahbi ont manqué d'efficacité. Après la pause, les Ecossais, enfin réveillés, ont équilibré le débat, sans parvenir à égaliser. Dans l'autre rencontre du groupe, le Brésil a sèchement battu Haïti et rejoint le Mexique, les Etats-Unis d'Amérique et l'Allemagne en 16es de finale.

Groupe E)

Si la Côte d'Ivoire a ouvert le score, ce sont bel et bien les Allemands qui se sont finalement imposés 2-1 et se qualifient tranquillement pour le second tour. Surfant sur la dynamique de leur victoire initiale face à l'Equateur, les Eléphants ont su être efficaces face à la Nationalmannschaft en marquant sur leur première vraie occasion : l'intenable Diomandé centre pour Diallo dont la reprise est contrée par Brown dans les pieds de Franck Kiessé qui trompe Neuer (30^e min). Alors que les deux équipes se rendent coup pour coup, Julian Nagelsmann réalise le coaching gagnant en lançant Amiri et Undav à la 60e minute. Huit minutes plus tard, le premier centre pour le second qui égalise. L'attaquant de Stuttgart qui va ensuite donner la victoire à l'Allemagne dans les arrêts de jeu (90e+4 minutes).

Avec 3 points avant d'affronter Curaçao lors de la 3e journée, les Ivoiriens semblent à l'abri d'un accident de parcours, mais auront tout intérêt à se montrer un peu plus efficaces devant le but adverse pour ne pas laisser le doute s'immiscer.

Camille Delourme

EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE

L'AED sensibilise aux effets néfastes du mercure sur l'environnement

L'association Action sur l'environnement et le développement (AED) a organisé, le 19 juin à Pointe-Noire, une sensibilisation aux effets néfastes du mercure dans l'exploitation minière artisanale à petite échelle (Emape) de l'or.

Organisée dans le cadre de l'examen du projet de renforcement de la Convention de Minamata, la sensibilisation a regroupé les acteurs de la société civile et spécialistes des questions environnementales pour débattre sur la dangerosité du mercure. En fait, cette convention autorise l'utilisation du mercure dans l'Emape, et la majeure partie du commerce international de ce produit est détournée vers cette activité. Malheureusement, une fois utilisé pour extraire l'or, le mercure dans sa plus grande partie est rejeté dans l'environnement, contaminant la chaîne alimentaire et contribuant à la pollution mondiale. Cela provoque une exposition humaine généralisée avec des conséquences néfastes, en particulier chez les personnes vulnérables telles que les peuples

autochtones.

En effet, l'exploitation artisanale de l'or, à travers l'usage du mercure, constitue un danger non seulement sur l'environnement mais également sur la santé publique au Congo. En organisant cette activité l'AED contribue à l'accélération d'une transition vers une Emape sans mercure. Pour permettre à l'assistance de bien cerner le sujet, le président de l'AED, Eugene Loubaki, a fait deux exposés. Le premier sur les effets du mercure sur l'environnement et la santé publique dans le secteur de l'exploitation minière artisanale au Congo, et le second sur le projet d'amendement de la Convention de Minamata, proposé par le Réseau international pour l'élimination des polluants.

Un documentaire a été également projeté, mettant en lu-

mière l'utilisation persistante de ce métal toxique dans les localités de Sounda, Kellé et Kitou, où il continue d'être employé pour l'extraction artisanale de l'or.

Au regard de tout ceci, les participants ont réclamé la mise en œuvre du Plan d'action national pour réduire voire éliminer l'usage du mercure dans l'extraction aurifère, ainsi que la validation des amendements à la Convention de Minamata visant à stopper le commerce mondial du mercure.

Notons que l'AED œuvre pour la protection de la biodiversité, le développement durable et la gestion des ressources naturelles en République du Congo. Pour immortaliser cette activité, une photo de famille a été prise et un cocktail dinatoire a été servi à tous les convives.

Hugues Prosper Mabonzo

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Limag sur Seine offre trois jours d'ouverture au monde

Les bords de Seine de la ville de Limay sur Seine, commune française des Yvelines et de la région Île-de-France, accueilleront du 26 au 28 juin une fin de semaine haut en couleurs. Grâce à son élu d'origine congolaise, Gaston Nitou-Samba, la culture de la République du Congo sera à l'honneur.

Le rendez-vous est devenu, au fil du temps, incontournable. Les berges se transforment en véritable scène à ciel ouvert, entre concerts, spectacles, danses et animations pour tous. Cette année, l'événement mettra à l'honneur les cultures congolaise et algérienne à travers la communauté kabyle et antillaise.

Les bords de Seine – Quai Albert 1er / espace Corot mettront au programme concerts et fanfares ; spectacles et danses ; balades en bateau ; foodtrucks et spécialités culinaires ; animations et jeux pour petits et grands ; feu d'artifice et bien d'autres animations tout au long de cette fin de semaine. « Cet événement sera une occasion de découvrir et de redécouvrir la richesse du patrimoine congolais à travers ses traditions, son histoire, son art, sa gastronomie et ses expressions musicales », a écrit Gaston Nitou-Samba sur sa carte d'invitation à l'adresse de ses compatriotes et amis de la République du Congo, tous conviés à cet espace d'échange, de partage et de fraternité.

M.A.N.



AVIS DE RECHERCHE

Ferme d'élevage à Kombo recherche cinq (05) jeunes expérimentés âgés de 20 ans et 45 ans.

Pour s'occuper :

- 1-Élevage lapins et cailles ;
- 2-Elevage porcs ;
- 3-Élevage hannetons et pisciculture ;
- 4- Maraicher et arbre fruitier
- 5- Gardien

Avoir une expérience professionnelle de plus de 3 ans .

Tel: 06662 31 24 / 057233759

FOOTBALL

Claude Le Roy veut remettre l'ordre au sein de l'équipe nationale

Le ministre des Sports, Hugues Nguélonzé, entouré des membres de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), a présidé, le 22 juin à Brazzaville, la cérémonie officielle de la signature de contrat du nouveau sélectionneur des Diables rouges, le Français Claude Le Roy, et de son adjoint, le Sénégalais Omar Daf. Le nouveau sélectionneur a promis d'essayer de remettre de l'ordre et la discipline au sein des Diables rouges.

Le premier contrat signé, celui de consultant expert sportif, confie à Claude Marie François Le Roy, dit « Claude Le Roy », les rênes de l'équipe nationale en tant que sélectionneur principal des Diables rouges. Le second document est un contrat de travail qui officialise Omar Daf au poste de sélectionneur adjoint.

Très ému de son retour à la tête de l'équipe nationale, le technicien français, Claude Le Roy a immédiatement rappelé devant la presse ses liens anciens avec le Congo. « Vous connaissez mon amour pour cette équipe. Je suis venu pour la première fois ici en décembre 1971, jouer sous les couleurs de l'AC Ajaccio pour préparer les Diables rouges pour la Coupe d'Afrique des nations 1972, au Cameroun, qu'ils ont remportée. Mon histoire d'amour avec le Congo date de 55 ans », a-t-il déclaré.

Faisant preuve d'une détermination face aux futures échéances, le nouveau sélectionneur n'a pas écarté les difficultés actuelles. « On sait qu'on arrive dans une période difficile pour le football congolais. Pas de championnats depuis deux ans, donc plus de talents locaux à trouver ». Il a néanmoins dévoilé sa stratégie

pour remédier à ce manquement, en annonçant un stage dès le 17 août pour détecter les talents locaux. « J'aime toujours appuyer sur des talents locaux. Il vaut toujours mieux un jeune talent local très concerné qu'un faux professionnel », a-t-il indiqué. Sur le plan sportif, l'objectif est clair : la qualification pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN). Pour y parvenir, Claude Le Roy compte s'appuyer sur son carnet d'adresses et de son expérience pour convaincre les binationaux de rejoindre l'aventure, citant des joueurs comme Bradley Locko et Dilane Bakwa. « Mon premier travail, ça va être d'aller à Brest, d'aller à Nottingham Forest, pour essayer de les convaincre. Si on réussit à convaincre les plus grands talents expatriés, il y aura un effet d'aula », a-t-il assuré.

Il a également évoqué son rôle de consultant expert pour aider à la réorganisation globale du sport dans le pays. « Je suis là pour essayer de remettre de l'ordre et la discipline », a martelé Claude Le Roy, souhaitant, par ailleurs, l'implication des joueurs et des moyens logistiques à la hauteur des ambitions.

Interrogé sur la durée de son



contrat, le surnommé « Sorcier blanc » a été clair. « Le contrat dure deux ans. Si les choses se passent très bien, après un an et demi, je pourrai laisser ma place à Omar », a-t-il confié.

De son côté, le nouvel adjoint Omar Daf, qui a brillé durant une décennie en tant qu'entraîneur n° 1 en Ligue 2 française, s'est dit prêt à relever ce nouveau challenge. « Le premier défi, c'est de faire

l'état des lieux et de convaincre tous les talents, tous les joueurs congolais à rejoindre cette équipe nationale pour atteindre l'objectif de la qualification pour la CAN », a-t-il expliqué.

Le ministre des Sports, Hugues Nguélonzé, paraphant les contrats aux côtés du premier Vice-président de la Fécofoot, Henri Endzanga, a insisté sur la nécessité d'une union sacrée. « Sans

La signature des contrats/Adiac discipline, sans l'ordre établi, il sera difficile pour nous d'atteindre les sommets. On a là un couple extraordinaire et on ne pourra qu'avoir de bons résultats », a souligné le ministre. Il a appelé à la prise de responsabilité de cette nouvelle trilogie, à savoir l'État, le staff technique et la fédération, pour que le football congolais retrouve sa gloire d'antan.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

FORMATION

Des journalistes de plusieurs pays s'imprègnent de l'usage de l'IA à Moscou

Une vingtaine de jeunes professionnels des médias, venue de pays tels que le Népal, le Brésil, la République du Congo, l'Indonésie, la Serbie, le Maroc, le Cambodge ou encore la Turquie, participe actuellement à Moscou, en Russie, à un séminaire intensif dédié à l'Intelligence artificielle (IA) et à l'avenir des médias.

Organisé dans le cadre du programme étatique « Nouvelle génération » par l'agence Rosstrudnichestvo, en partenariat avec le groupe médiatique Rossiya Segodnya, l'atelier d'échange et de coopération humanitaire accueille depuis 2011 de jeunes leaders étrangers afin de favoriser le partage d'expertise.

L'IA au cœur des rédactions de demain

Le programme combine ateliers pratiques et analyses stratégiques autour des bouleversements technologiques actuels. Les participants explorent l'intégration concrète de l'IA dans le travail quotidien des rédactions (Veille automatisée, monitoring de contenus), les méthodes modernes de création audiovisuelle via les réseaux de neurones, ainsi que les défis éthiques et juridiques posés par cette « zone grise » technologique.



Accueillie au centre de presse de Rossiya Segodnya, la délégation a été reçue par Vasily Pushkov, directeur de la coopération internationale. Lors d'un échange sans langue de bois, ce dernier a partagé ses réserves personnelles face à l'essor de l'IA, tout en livrant une analyse critique du pay-

sage médiatique mondial. Selon lui, le secteur s'est transformé en un « marché de la compétition pour l'attention », dicté par la course aux chiffres et à l'audience plutôt que par la profondeur du contenu. Pushkov a également mis en lumière le décalage entre les récits médiatiques occiden-

Les journalistes en formation/DR taux et la perception locale russe concernant la couverture de l'actualité internationale. Face à un public jeune qui privilégie les formats courts et le divertissement, les médias traditionnels opèrent une mutation profonde. Le groupe Rossiya Segodnya, qui coiffe notamment les agences

Sputnik et RIA Novosti, illustre ce pivot à travers son virage massif vers le numérique, notamment Telegram et sa réorientation stratégique et linguistique vers les régions hors d'Europe.

Un programme immersif et officiel

Au-delà du volet technique et éditorial mené avec les équipes de Sputnik, les journalistes bénéficieront d'un programme officiel comprenant des sessions au ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie, des visites de rédactions et un parcours historique au Musée de la Victoire. Cette immersion se clôturera par une remise officielle de certificats, marquant une nouvelle étape dans le réseau mondial des anciens participants du programme, qui compte déjà plus de 11 000 professionnels à travers le monde.

Rude Ngoma